

cvfe

COLLECTIF
CONTRE LES
VIOLENCES
FAMILIALES ET
L'EXCLUSION

**RAPPORT
2018**

Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE 4

Chiffres clés en 2018
Mot de la Présidente

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT 8

Maison d'accueil
Ambulatoire

LIGNE D'ÉCOUTE 080/300.30 28

Formation des professionnel·le·s

MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL DE L'ENFANCE «LE TRAVERSIER» 40

ÉDUCATION PERMANENTE 46

Participation, éducation et formations citoyennes
Production d'analyses et d'études

ORIENTATION ET FORMATION 60

Pratique pédagogique
Orientation professionnelle
Explorer l'informatique et construire un projet
Reprendre confiance en soi
Français Langue Étrangère

ADMINISTRATION ET FINANCES 72

Ressources humaines
Finances

40 ans de lutte auprès des femmes

5 départements & **1** service
transversal

70 collaborateurs

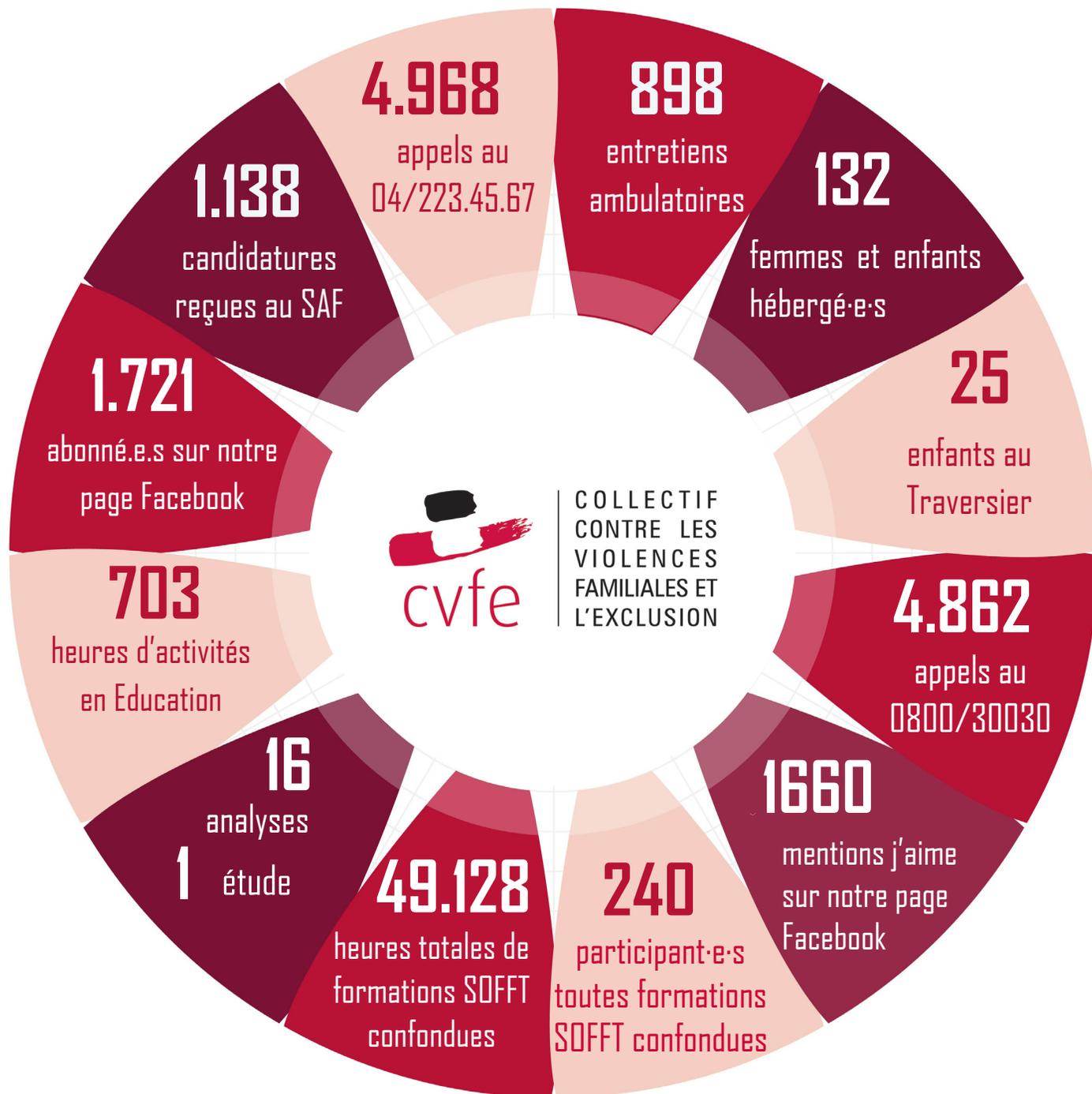
Introduction

Depuis 40 ans, le Collectif contre les Violences Conjugales et l'Exclusion se bat, aux côtés d'autres associations, pour que cessent tous les types de violences faites aux femmes, mais aussi les formes de dominations, de discriminations et d'exclusions qui touchent un nombre grandissant de femmes.

Le CVFE, c'est aussi un projet pionnier et féministe, qui a articulé la prise en charge des victimes autour de deux grands piliers : la solidarité d'abord, une expertise professionnelle ensuite.

Le Collectif se répartit en cinq départements : l'Accueil & l'Hébergement, la Maison Communale d'accueil de l'Enfance « le Traversier », la Ligne d'écoute 0800/30030, l'Éducation Permanente, ainsi que l'Orientation & la Formation, département aussi connu sous le nom de Service d'Orientation pour Femmes à la recherche d'une Formation ou d'un Travail (SOFFT). Ces départements sont soutenus par le Service Administratif & Financier (SAF).

CHIFFRES CLÉS EN 2018



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Notre association a passé le cap des 40 ans cette année !

Ce fut en même temps l'année de tous les dangers puisque le CVFE atteignait alors un déficit cumulé catastrophique. Fin décembre 2017, dans son rapport intitulé « Affronter les réalités financières » présenté à l'AG, Anne Krings, notre trésorière interpellait toutes les instances de l'association. Il n'y avait plus aucun doute à avoir sur l'urgence à agir, au risque d'une liquidation.

Un moment de crise majeure au sein du CA, qui dut dégager une stratégie pour faire face. Il a saisi l'opportunité d'une toute nouvelle législation permettant aux ASBL en difficulté de solliciter le Tribunal du commerce pour désigner une mission de médiation judiciaire. Dans le chef du CA, il s'agissait de faire appel à une instance qui allait faire tiers dans une association ô combien forte de ses engagements, de ses convictions et de son objet social, mais où la dimension transversale d'une vision commune et partagée n'était plus perceptible et la préoccupation de l'équilibre financier à atteindre étaient fortement mise à mal.

Les médiateurs judiciaires choisis par le CA, Michel Cornélis et Myriam Malou, ont alors entendu toutes les parties au cours de l'été. En septembre ils présentaient au CA un plan de restructuration, adopté à l'unanimité. Ils furent ensuite mandatés pour en poser les bases de la mise en œuvre. Claire Gavroy accepta mi-octobre une mission de DG intérimaire et pilota la concertation sociale avec les médiateurs. Un accord social fut signé à la veille de Noël. Un agenda chargé, qui ne laissa guère de temps pour fêter les 40 ans !

Mais cette période fut riche de beaucoup de choses qu'il me plaît de relever. Malgré la crise, l'insécurité des travailleuses et travailleurs ainsi que le stress majeur pour le CA, le travail fut assuré à tous les étages ! Le climat de méfiance et de morosité qui pesait sur chacun-e s'est transformé pour redonner progressivement place à la solidarité et la confiance, en interne autant qu'en externe.

En effet, le CVFE ne s'est pas retrouvé seul pour traverser cette crise. Nous avons bénéficié d'un véritable soutien politique et citoyen. Le message est clair : manifestement, la société compte fortement sur notre association pour poursuivre ses missions auprès des femmes victimes de violences et d'exclusions multiformes. Ce sont elles qui sont au cœur de nos préoccupations et la reconstruction de l'association est totalement orientée pour maintenir et renforcer les services dont elles ont besoin, plus que jamais.

Car ce n'est pas le moindre des paradoxes auquel il faut faire face : 40 ans plus tard, la lutte contre les violences familiales et les exclusions qui frappent les femmes ne peut à aucun moment baisser la garde, comme si les discriminations dont les femmes sont victimes ne trouvaient jamais à s'épuiser. Il nous reste à performer encore la gestion de notre association, à optimiser la diversité et la qualité des services offerts, à développer des projets qui prennent en compte de nouveaux besoins et à transmettre et à diffuser notre expertise pour inspirer des pratiques toujours novatrices. A consolider une culture d'association participative et l'appartenance à mouvement féministe toujours plus indispensable.

Un beau programme pour un CVFE encore convalescent mais en voie de guérison !



Agnès Lejeune
Présidente du CA

98% des personnes rencontrées
sont des femmes

132 femmes et enfants ont séjourné
dans nos maisons d'accueil

6 projets en cours, avec et à destination
des femmes et des enfants

Le département Accueil & Hébergement s'est fixé pour mission de mettre à disposition des lieux ouverts, sécurisés qui répondent aux besoins des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

Tenant compte de leurs besoins spécifiques, l'équipe du département leur propose écoute, accompagnement et soutien dans la perspective d'augmenter leur autonomie et leurs capacités d'agir.

Accueil & Hébergement

“ L’année passée on nous annonçait que le CVFE était « un colosse aux pieds d’argile ». Cette année, le géant semble à genoux. Si la crise est financière et structurelle, le défi annoncé n’est pas qu’économique.

Notre force de travail est éreintée et cela sans doute pour longtemps. Il nous faudra des alliés pour pallier les politiques sociales et économiques qui nous affaiblissent. Il nous faudra aussi des remèdes à la peur, à l’absence, et à la division pour sortir grandis de cette crise tout en préservant nos richesses et la qualité de nos actions sur les terrains qui sont les nôtres. Il nous faudra encore du courage pour faire face et trouver les ressources en nous et autour de nous pour avancer.

Le travail social auprès des victimes de violences conjugales nécessite que toutes nos capacités intellectuelles, notre cohérence et notre richesse humaine soient engagées de manière responsable. Malgré le contexte chaotique, le département hébergement a continué à remplir ses missions auprès des victimes et auprès de ses partenaires nationaux et internationaux. Nous sommes auprès des femmes et des enfants et nous continuons à être portés par la justesse des causes que nous défendons.

Les travailleurs du département ont une confiance solide en leurs expertise auprès des victimes, une expertise riche et vivante qui ne cesse de croître.

Je remercie les trois équipes du refuge qui tout au long de l’année ont continué à faire de notre maison d’hébergement un lieu où les femmes et les enfants ont été accueillis et soutenus avec soin.

C’est avec la force de nos savoirs tissés collectivement et de nos volontés de soutenir notre association que nous regardons l’avenir.



Aicha Aït Hmad
Cheffe du service d’hébergement

En 2018, comme en 2017, nous continuons à héberger un peu plus d'enfants que de femmes : **69 enfants** et **63 femmes** ont séjourné dans nos maisons - au Refuge et au Neuf -.

- 27 femmes hébergées sur 63 avaient moins de 29 ans.
- 38 garçons dont 16 de plus de 4 ans et 9 de plus de 10 ans ont été accueillis au refuge.
- 3 femmes ont été confrontées à l'hospitalisation d'un enfant abattu émotionnellement ou psychologiquement au moment de leur hébergement.
- deux femmes ont vécu le placement de leurs enfants avant qu'elles n'arrivent chez nous.

Il est important de redire que lorsqu'elles arrivent chez nous les femmes sont dépouillées de tous leurs biens. Les familles arrivent épuisées, blessées intérieurement, coupées d'une partie de ce qu'elles sont. **Fuir la violence, c'est laisser derrière soi ce qu'on a construit**, c'est renoncer à ce qu'on a connu, et plonger dans une précarité nouvelle.

Une santé physique et émotionnelle fragile

Cette année, c'est la santé physique et émotionnelle des femmes et des enfants qui nous ont marqué·e·s et qui ont mobilisé nos pratiques. Le mal-être psychique nous a mis à mal et contraint à déployer de nouvelles connaissances, renforcer nos solidarités et nos réseaux.

La santé mentale des femmes nous a parfois « déséquilibré·e·s », parfois elle nous a poussé dans nos retranchements mais toujours elle nous a amené·e·s à aller puiser dans nos réserves pour offrir le meilleur de nous, pour donner à chaque femme l'accompagnement le plus humain, le soin le plus juste en tenant compte de ses multiples vulnérabilités et de nos limites.

Nous avons à chaque hébergement pris le temps de mesurer la dangerosité des situations, la spécificité des besoins et nos moyens pour maintenir la sécurité et la dignité de tous. Accompagner les

victimes de violences multiples, nous a quelques fois conduit·e·s à prendre des décisions aux responsabilités lourdes, des décisions dans lesquels le parquet et la police nous ont toujours suivi·e·s et soutenu·e·s. La fragilité habite le refuge ainsi que les corps des femmes et des enfants autant que la force, la joie et la puissance de vivre.

Des espaces pour accueillir

Au Refuge, nous n'avons que sept chambres à mettre à la disposition des victimes, alors que la composition des familles et la complexité des histoires nécessitent de l'espace pour se différencier et se reconstruire. 48 femmes et leurs enfants vont transiter dans ces 7 chambres, avant d'aller pour certaines vers le Neuf (appartement de transit), pour d'autres vers un logement autonome ou vers une nouvelle tentative de vie avec leur compagnon.

Elles vont devoir quelques fois changer de chambre plusieurs fois pour pouvoir accueillir une nouvelle femme, ou pour répondre à un besoin plus spécifique. Le challenge de l'hébergement, c'est de garantir l'accueil au plus grand nombre de femmes et d'enfants en offrant le maximum de sécurité, d'intimité et de confort à l'ensemble des bénéficiaires. C'est planifier et organiser les accueils, et harmoniser nos pratiques pour construire un espace communautaire sécuritaire avec des femmes blessées et des enfants qui ont profondément perdu confiance en la capacité des adultes à répondre à leurs besoins de justice et de sécurité.

Les questions que l'on se pose souvent avant d'accueillir une famille sont : **Comment allons-nous contenir tant de détresse et accompagner ces familles dans des espaces communautaires si petits ? Comment soutenir par des pratiques responsables et humanisantes des femmes et des enfants qui ont tant perdu ?**

Comment ne pas plonger dans l'impuissance face aux multiples traumatismes et ne pas nous aussi reproduire la violence en mettant à distance la souffrance que nous ne pouvons pas contenir, que nous ne pouvons pas accueillir ?

Après le soin de l'accueil, le soin administratif.

Après l'accueil et les premiers soins, nous allons très vite prendre en charge le volet administratif de l'hébergement.

Il faut « mettre en règle », « ranger » l'émotionnel et déplier la situation au niveau « papiers ». La première étape est de vérifier l'ouverture de droits avant d'introduire auprès des CPAS une demande de revenu d'intégration sociale.

La régularisation des situations administratives et psycho-sociales est de plus en plus lourde. Les démarches sont nombreuses, longues et complexes (CPAS, police, avocat, poste, Justice, office des étrangers, Sada, Forem, point d'appui, administrateurs de biens, Aide Médicale Urgente, maison médicale, SAJ, ASJ, allocations familiales, mutuelles, écoles, maison médicale, banque, planning, centre de santé mentale...).

Toutes les femmes ne pourront pas introduire une demande de RIS et tous les CPAS ne répondront pas favorablement aux demandes introduites.

Ils ne couvriront pas non plus l'entièreté des frais d'hébergement des familles. Des frais importants resteront à charge du Collectif.

Parmi les migrantes, certaines femmes ouvriront un droit via leur enfant né d'un père belge : une autre humiliation et « mise sous tutelle » pour ces femmes qui après l'emprise d'un homme passent sous « la dépendance » administrative de leur enfant. Certaines femmes ne seront aidées par aucun organisme, elles resteront tout au long de leur hébergement sans revenu.

Dans un premier temps, c'est souvent la famille restée au pays qui contribuera à une partie des besoins de ces familles. Les femmes seront contraintes de chercher et d'accepter des petits boulots pour des salaires de misère, sans aucune protection sociale ni couverture légale. Les femmes ouvrant un droit au RIS vont attendre leur revenu en moyenne durant six semaines. Là encore, elles seront à charge de la maison d'hébergement durant cette longue période d'attente et d'incertitude.

La précarité économique des femmes et des enfants que nous accueillons nous conduit à adapter notre service et répondre quotidiennement aux besoins alimentaires de nos bénéficiaires.

L'alimentation des enfants et particulièrement celle des tout petits sont toujours pris en charge par l'équipe enfants qui cuisine régulièrement des repas adaptés aux besoins des très jeunes enfants et des bébés.

Les différentes missions menées quotidiennement au Refuge

6 missions à destination des femmes et enfants victimes de violences conjugales :

- Hébergement de femmes et enfants victimes de violences conjugales ;
- Accompagnement et suivi de femmes victimes de violences conjugales à travers trois types d'accompagnement : le suivi psycho-social (groupal et individuel), le suivi juridique, le suivi administratif ;
- Accompagnement et suivi en post-hébergement ;
- Accompagnement et suivi psycho-social d'enfants hébergé·e·s avec leur mère, à travers deux types d'accueil spécifique : l'accueil spécifique 0-3 ans, l'accueil 2,5 ans et plus ;
- Soutien à la parentalité ;
- Permanence téléphonique 24h/24, 7j/7 ;

Les ateliers organisés à destination des femmes & enfants hébergé·e·s

4 ateliers hebdomadaires et structurels à destination des femmes

- « Dévictimisation »;
- « Ressources parentales »;
- « Vie communautaire »;
- « Recherche de logement et Dépôt solidaire ».

6 ateliers récurrents à destination des femmes

- Bien-être;
- Massage pré et postnatal;
- Fêtes des voisines;
- Piscine pour femmes enceintes;
- Excursions et sorties culturelles pour les mères et les enfants ou les mères seules;
- Ateliers culinaires co-animés par une intervenante de l'hébergement et une intervenante de l'Education permanente, atelier en lien direct avec une recherche sur l'alimentation réalisé par l'Education permanente.

Les ateliers hebdomadaires ou quotidiens à destination des enfants

- Accompagnement aux devoirs;
- Piscine pour les grands;
- Piscine pour les tout-petits accompagnés de leur maman;
- Kids Food : atelier culinaire du vendredi soir pour clôturer la semaine avec les enfants de l'extra-scolaire;
- Accompagnement individuel et de groupe (accompagnement d'expression par la créativité et le jeu libre);
- Tea Time : un moment pour les enfants de 2 ans ½ à 4 ans proposé après la journée d'école, le mardi et le jeudi de 16h à 17h, un temps doux pour goûter ensemble, se détendre, raconter sa journée et jouer ;
- Ateliers d'Alice (tous les mercredis après-midi) : l'objectif des Ateliers d'Alice est de permettre aux enfants la découverte de différentes techniques artistiques via des thèmes, des créations. Utiliser des matériaux ludiques, détourner des objets du quotidien et leur apporter une utilité artistique et amusante.

Le but est également de pouvoir exprimer les émotions à travers l'expression créative, tout en utilisant des objectifs spécifiques et adaptés à l'âge et à la situation du quotidien de ces enfants.

Cet atelier est également en lien avec la place dans le groupe, le besoin et la difficulté face au cadre, l'objectif premier étant toujours de prendre du plaisir et de renforcer leur estime de soi;

- Activités de découverte au centre multimédia : un mercredi après-midi par mois, les enfants vont au centre Multimédia de Don Bosco. L'objectif est une vue sur l'extérieur, sortir les enfants des murs du Refuge afin de passer un moment agréable et différent;
- Découverte de la bibliothèque : une visite guidée est à chaque fois proposée afin de permettre aux enfants de découvrir ce lieu et le plaisir de la lecture, du livre en tant qu'objet ludique.

Des projets ponctuels à destination des enfants

- Un camp d'une semaine à Stavelot ;
- 2 semaines de stage multi-activités en été : Le camp et les stages regroupent des enfants hébergés et ex-hébergés.

Travailler avec les autres départements

Avec la Maison Communale d'Accueil de l'Enfance (MCAE)

L'équipe du Refuge et celle de la MCAE "le Traversier" poursuivent leur collaboration en termes de soutien et d'échanges de pratiques éducatives et administratives. Un pont structurel est construit entre nos deux structures à destination des tous petits. Un pont qui enrichi mutuellement les équipes et qui renforce la stabilité et la qualité des activités.

Avec les pôles de ressources

Les intervenant·e·s du département hébergement sont pleinement engagé·e·s dans le dispositif de formations à destination des professionnel·le·s.

Ils contribuent pleinement à l'enrichissement des contenus et à la diffusion des formations.

Avec le département SOFFT

Avec la filière « Nouveau Départ », et l'animation structurelle de l'atelier « mécanismes de la violence » dans le cadre de la formation « reprendre confiance en soi pour oser le changement », un partenariat nécessaire et riche se poursuit.

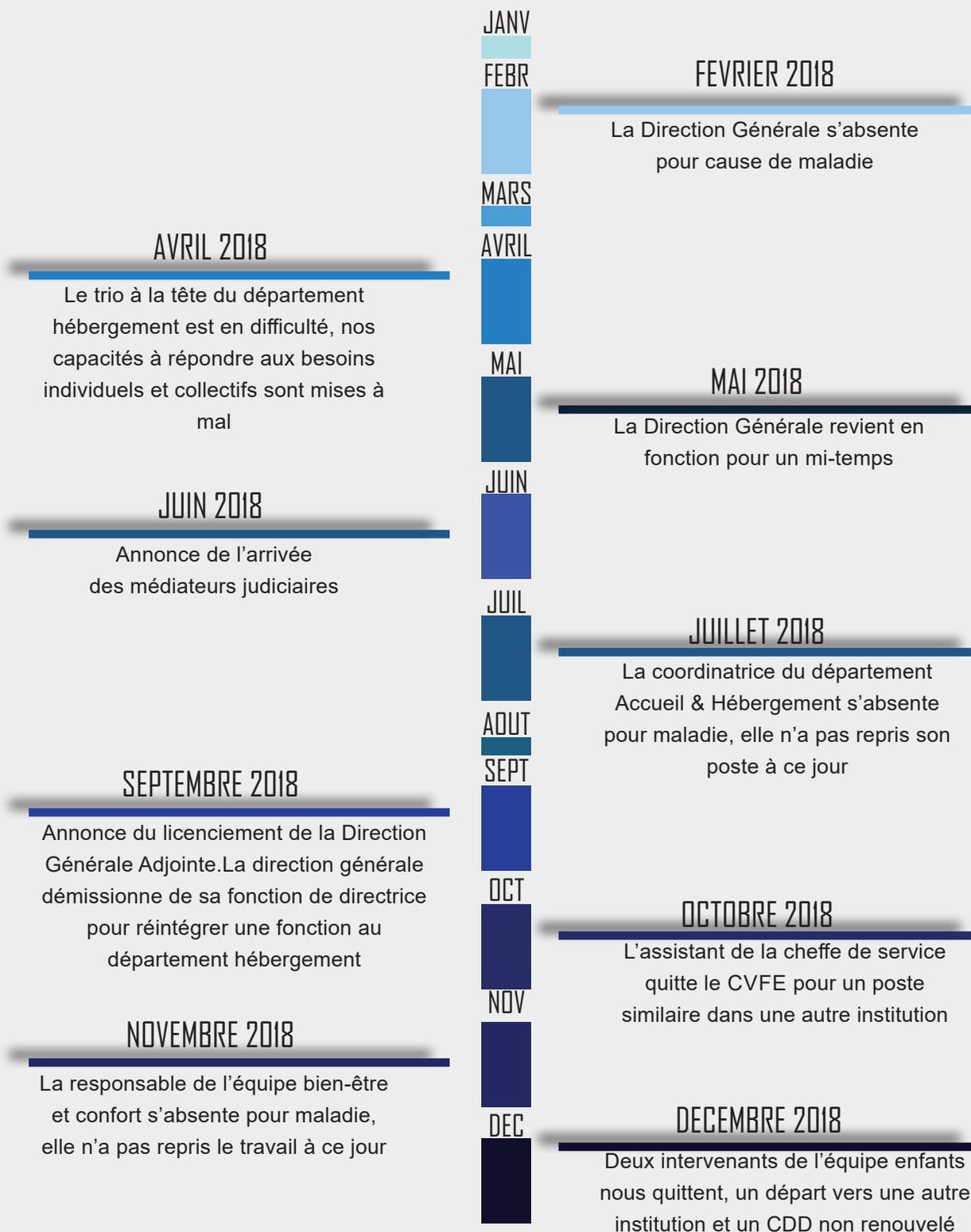
Avec l'Education Permanente

« Qui a crié au loup ? », la pièce de théâtre née en 2011 du travail d'accompagnement des enfants, a été jouée à nouveau trois fois cette année. Les équipes du Refuge et de l'Education permanente se sont associées pour animer les débats qui suivait la pièce.

Travail de concertation des équipes sur le terrain

Afin d'assurer la qualité de l'accompagnement, le travail de concertation entre les différents pôles de travail - l'administratif, l'ambulatoire et l'accueil-hébergement - est renforcé. Ce groupe de travail pluridisciplinaire s'est rencontré lors de 34 réunions en 2018. Le but poursuit au cours de ces rencontres est la formalisation ainsi que la transmission des pratiques et des procédures de terrain.

Les faits suivants ont fortement fragilisé l'organisation du département et la poursuite de ses projets institutionnels



INTERVENIR AUPRÈS DE NOS BÉNÉFICIAIRES

FOCUS SUR UN ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL

Il ne s'agit pas ici de réaliser un relevé des tâches, méthodologies et outils d'accompagnement mais bien de partager les émotions qui nous traversent et la complexité de nos accompagnements.

Les raisons qui nous poussent à présenter le cas de cette famille sont multiples, même si à beaucoup d'égards, la situation de Natasha et Vadim ressemble à celle de nombreuses familles que nous hébergeons.

Cet accompagnement cristallise les difficultés du travail social lorsque l'hébergement est motivé par la protection d'un enfant dont la mère est en situation « irrégulière » sur le territoire.

Un récit, une histoire d'une vie : Nathasha et Vadim.

C'est l'école et le centre PMS qui ont sonné l'alarme en dénonçant les faits de violence sur Vadim, suite à la confession de l'enfant à son institutrice. C'est donc l'école et le service de PMS qui ont enclenché le processus qui a conduit à l'hospitalisation puis à l'hébergement de la famille.

Au moment de la demande d'hébergement introduite auprès de notre service par le SAJ, Vadim, 10 ans, est donc hospitalisé. Il s'agit d'une mesure protectionnelle afin d'écarter l'enfant des violences physiques et sexuelles exercées par Paul, son beau-père.

Nous avons dans un premier temps pris contact avec l'hôpital, ensuite avec le docteur responsable du service et la psychologue de l'enfant et enfin, nous nous sommes entretenus avec Nathasha, la mère de Vadim, d'abord seule puis accompagnée de son fils. Elle confirme un retard mental chez Vadim peut-être également des troubles

autistiques.

L'histoire qui nous est racontée lors de la demande d'hébergement inquiète les intervenants.

Tout invite à prendre des précautions, à préparer l'arrivée, à organiser la vie à l'intérieur du refuge pour que la famille y soit à « sa place ». Il faudra une chambre où la famille sera seule et tranquille. On prépare l'accueil, nous négocions la date de sortie de l'hôpital. On sait que la famille n'ouvrira de droits à aucun revenu. Les frais d'hébergement de l'enfant seront pris en charge par le SAJ, ceux de la maman ne le seront pas.

Lorsqu'on rencontre Natasha pour la première fois, elle semble froide, distante. Son regard est à la fois pénétrant et fuyant. Elle nous « jauge », elle mesure la sécurité qu'on peut lui offrir. Vadim est là simplement, silencieux. Son histoire pèse de tout son poids sur lui, sur nous et nos représentations.

Nous avons les premières narrations de Natasha, son parcours migratoire depuis la Russie.

Natasha est arrivée en Belgique il y a 8 ans, Vadim est alors âgé de deux ans. Vadim, nous dit Natasha, est un enfant conçu hors mariage.

Le premier coup, Natasha l'a reçu lorsque le « père biologique » de l'enfant a fui ses responsabilités et l'a abandonnée à la colère de sa famille. Un cercle familiale qui se plie aux attentes et à la pression d'une société trop conservatrice, liberticide et misogyne. De leurs blessures, les parents de Natasha font un bâton pour battre leur fille. De leur manque d'amour, ils tissent un drap noir où enfermer leur fille. Ils souhaitent qu'elle laisse l'enfant à l'adoption à sa naissance, et elle refuse.

Natasha va mettre à l'intérieur d'elle les humiliations et affronter la détresse et la

honte dans la solitude la plus grande. Elle va vivre avec le mépris des siens en se pliant à leurs attentes en se rendant serviable et corvéable.

Vadim va naître et avec lui revient la force du combat, elle fuit, quitte la famille et son pays.

La Belgique et la rencontre avec Paul

Elle arrive en Belgique après un long voyage et commence son parcours d'intégration chez nous par un centre pour réfugiés. Elle bénéficie d'une aide de l'initiative locale d'accueil, qui lui prête un logement le temps de la procédure d'asile, celle-ci échoue. Elle introduit une nouvelle demande sur base des problèmes de santé de son fils, la demande est rejetée.

Elle va alors « se débrouiller » être hébergée de famille en famille où elle va offrir sa force de travail contre l'hébergement. Elle trouvera finalement un petit boulot non déclaré, dans un café.

Elle rencontre Paul dans le bus en rentrant du travail. La première fois qu'elle le voit, Paul pleure et cela la touche énormément. Elle y voit une preuve de « sensibilité », elle le console, lui offre un mouchoir et partage la moitié de son sandwich avec lui. Ils ne se croisent plus jusqu'au jour où elle le revoit à nouveau, toujours dans le bus, il lui dit alors qu'il la cherche depuis longtemps qu'elle lui est destinée. Le couple naît ainsi. Elle s'installe avec Vadim chez lui et continue à travailler.

Rapidement, Paul devient rustre, peu attentif, agressif. Natasha devient l'objet de Paul et va subir de multiples formes de violences, et cela très régulièrement. Lors de nos entretiens, elle avoue que si Vadim n'avait pas levé le voile sur leur situation, elle n'aurait pas bougé. Au fil du temps, elle avait appris à se couper de ses émotions, de son corps, et à mettre loin d'elle les

violences qu'elle et son fils subissaient.

Une seule peur restait bien vivante dans son corps, la peur de se retrouver à nouveau dans la rue avec son enfant.

La solitude et la relation mère-enfant

Natasha nous dit que depuis toujours Vadim est son confident, son ami, son compagnon de route, sa seule famille. Il est tout pour elle et il est aussi témoin de tout ce qu'elle subit. Natasha lui raconte sans trier, sans rien cacher, « sans tricher » dit elle...leur relation est « fusionnelle » il ne peut échapper à rien de ce que sa mère vit.

Lorsque nous apprenons à rencontrer Vadim, c'est un enfant sensible, prudent et doux qui se révèle à nous. Vadim est très sensible à la souffrance de sa maman, son anxiété est très palpable. Lorsque sa mère parle de leurs vécus, il baisse la tête comme pour cacher sa tristesse. Il nous surprend par ses compétences relationnelles, sa créativité et sa discrétion. Il se lie facilement d'amitié avec les autres enfants, il entre aussi rapidement en relation avec les intervenants. Vadim n'exprime pas spontanément son vécu auprès des autres, il répond simplement à nos questions.

A l'opposé de Natasha qui elle continue à raconter, à déverser la violence subie sans filtre à toutes celles qui peuvent lui prêter une oreille. Elle parle et se répète comme si le bouchon avait sauté. Elle déborde, elle agace, elle fait fuir. Les intervenant·e·s se posent des questions sur sa santé mentale mais aussi sur la possibilité de contenir ses débordements et protéger Vadim.

L'espoir, le désespoir et le travail du lien

Les premiers mois dans la vie communautaire ne sont pas faciles. Natasha s'isole avec

son fils. Il nous semble même que Natasha se cache pour manger. La relation à la nourriture est un révélateur des privations subies et des humiliations intégrées. Pour Paul, « elle était une grosse vache qui mangeait son pain » -.

Du fait de leurs distances par rapport aux autres, la famille dérange, la peur ressurgit. Des conflits éclatent entre Natasha et d'autres femmes. Une situation qui nous pousse à « réagir », tout appelle à l'avertissement, on envisage l'exclusion. Nous devons sortir de « la réaction » Le dispositif d'accompagnement est repensé afin d'éviter la rupture avec la famille et la mise à la porte, on pense un changement de chambre, et on la rapproche du bureau des intervenant·e·s.

L'équipe se met au travail, elle puisse dans ses capacités à soutenir et contenir. On agit, on met en avant ses ressources et les nôtres.

Vadim est rencontré par la police pour une audition vidéo-filmée dans le cadre d'une affaire de mœurs concernant le compagnon de sa mère, Paul. La pression est forte, tout comme notre colère et notre impuissance devant les multiples enjeux autour des déclarations de l'enfant. Un moment intense qui réactive la fragilité de la maman et montre la confusion des sentiments, l'anxiété.

L'audition de Vadim ne se passe pas comme prévu, Natasha n'arrive pas à garder le silence pendant l'interrogatoire de l'enfant comme le demande la procédure. On ne sait pas ce qu'il sera fait de cette audition. Vadim est contrarié tandis que Natasha minimise l'impact de ses interventions durant l'audition.

De retour au refuge, Natasha est défaite. Quant à Vadim, il est nerveux, stressé et pleure pendant plusieurs jours, il fait des cauchemars, il a des terreurs nocturnes, il répète à sa maman qu'il a peur de la voir

mourir.

Natasha retourne à ses mécanismes de défense habituels, elle se ferme, elle est dans la fusion et le rejet.

Elle reste dehors toute la journée,.Parfois elle n'est pas là pour le retour d'activités de Vadim. Les absences de Natasha produisent une grande insécurité chez l'enfant, ilangoisse et entre en crise, il se tape la tête aux murs. Les intervenants du refuge doivent le contenir. Nous commençons à perdre confiance et nous donnons plusieurs avertissements à Natasha.

Face à cette atmosphère, l'hébergement devient pesant pour la mère: elle se sent coincée par les attentes du SAJ. Elle dit être hébergée uniquement pour son fils Vadim qui était en danger là-bas avec Paul. Elle oublie le fait qu'elle aussi était victime de Paul.

Le temps de l'apaisement et de la connexion

Le temps passe et nous apprenons à comprendre le fonctionnement de la maman. Nous l'accompagnons du chaos à la stabilité, cela sans que nous puissions vraiment rien anticiper. Au fil de l'hébergement et des entretiens, le discours de la maman s'organise, elle ne vomit plus ses plaies. Elle se reconnaît comme victime elle aussi. Elle raconte qu'elle a toujours été exploitée, elle a été esclave chez elle et esclave ici. Sa plus grande souffrance, nous dit-elle, c'est l'absence de protection et de soutien par les siens.

Après plusieurs mois, Natasha va accéder à l'Aide Médicale Urgente. Elle semble sortir du chaos. Elle et son fils ne se cachent plus dans leur chambre. Les frontières entre eux s'harmonisent. Pas à pas, la question de la fin de l'hébergement avance.

La justice, la protection mais aussi l'injustice et l'insécurité

Nous retournons au SAJ avec la maman pour un bilan avec SOS enfants.

La conseillère résume le parcours de Natasha de manière touchante, mais la remet devant ses responsabilités de parent qui a failli à la protection de son enfant...

Elle sent, voit et entend l'indécence des mots, elle reconnaît l'absence de justice.

Le SAJ nous questionne sur la durée possible de l'hébergement de Natasha. La famille n'ouvre toujours droit à aucun revenu, en dehors des frais d'hébergement de Vadim. Aucune perspective de logement, elle n'a pas de moyens de subsistance suffisants pour offrir un toit à son enfant.

Si l'hébergement prend fin, l'enfant sera placé. Elle refuse le placement de son enfant avec la même force que celle qu'elle avait déployé face à ses parents.

Natasha sombre à nouveau dans le découragement et la désorganisation.

Elle s'agite, elle est terrorisée par l'idée de se retrouver à nouveau dans la rue avec Vadim et d'en perdre la garde. La peur de la rue est plus forte que toute raison.

Elle a déjà fait toutes les démarches administratives pour régulariser sa situation sur le territoire, elle a déjà frappé à toutes les portes. Elle plonge dans l'impuissance du « sans papier, sans droits ».

Vadim devient une charge et une source de souffrance pour sa maman. Leur relation se dégrade. Natasha régresse, elle se dispute avec son fils comme une « grande sœur ». Elle le blâme pour ses résultats scolaires, pour ses incompétences.

Elle pleure beaucoup et nous répète « Je veux pas le petit à l'internat ». Elle nous irrite, c'est notre façon sans doute de mettre à distance l'impuissance qui est la nôtre.

On soutient l'enfant, et l'accompagne pour qu'il puisse comprendre ce qui se passe autour de lui. On l'aide à verbaliser.

Vadim fait moins de crises mais leur drame se rejoue chaque matin où Natasha se lève, se redresse puis s'effondre, et se redresse à nouveau.

Elle se révolte contre ses propres difficultés, « incapacités » à faire face à l'avenir de son enfant. Elle se met hors cadre, sabote les rendez-vous qu'on lui fixe comme si être mise à la porte la soulagerait finalement...

Elle est un sujet de trop à l'ordre du jour de nombreuses réunions mais on tient le coup. Natasha est experte dans la capacité à maintenir un lien suffisamment bon avec nous. Nous sommes moins rigides. On oublie ses transgressions et on souligne son courage et sa détermination.

Nous passons de l'agacement, de l'impuissance à la grâce de l'accompagnement de la résilience.

Le bilan de SOS enfants juge les capacités parentales de Natasha « suffisamment bonnes » pour son fils. Vadim va néanmoins bénéficier d'un encadrement thérapeutique, il est sur une liste d'attente dans un centre de santé mentale, le Motorium.

La dignité

Nous sommes huit mois plus tard. Une intervenante apprend qu'un bâtiment destiné à accueillir des familles avec peu de ressources est en rénovation dans l'ancien presbytère de Grivegnée.

Le bâtiment comprend 3 logements aménagés et un jardin communautaire qui seront mis à la disposition de femmes.

Après une rencontre avec le responsable du projet, il est convenu que si Natasha peut subvenir à ses besoins en nourriture et vêtements elle pourrait entrer dans le projet du diocèse.

Deux semaines plus tard, Natasha signe un contrat de bail de 6 mois renouvelable jusqu'à ce qu'elle obtienne un revenu et puisse trouver un logement. Les travaux sont presque terminés et il faut encore meubler la maison. Elle pourra y emménager dans deux mois.

Natasha est heureuse, la maison est énorme, elle la partagera avec une dame seule. Autour c'est un parc, tout est vert. De notre côté, nous préparons la fin de l'hébergement. Le SAJ est prévenu, la famille a un toit. Le spectre du placement s'évanouit.

Nous proposons à Natasha avant de partir vers son logement un passage en appartement au Neuf. Une façon de sortir du communautaire, d'expérimenter et de préparer Vadim à cette nouvelle vie hors du Refuge. L'hébergement aura duré 10 mois dont 8 au Refuge.

Jusqu'à la fin nous avons redouté le placement de Vadim en institution. Durant les derniers jours d'hébergement la situation juridique qui paraissait sans espoir a évolué vers une régularisation sur base de l'article 9 bis de la loi du 15 décembre 1980.

L'ACCOMPAGNEMENT POST-HÉBERGEMENT

L'accompagnement au relogement est pris en charge par notre équipe post-hébergement. Les chiffres de 2018 montrent l'efficacité de notre service.

En 2018, sur les 48 femmes hébergées (avec et sans enfant):

- 41 femmes ont quitté notre maison d'accueil avant le 31/12/2018;
- 30 femmes ont trouvé un logement autonome (logement social, logement privé ou retour au domicile conjugal ;
- 2 femmes sont allées dans une autre institution;
- 9 femmes sont allées vivre dans leur famille (autre que leur conjoint ou partenaire).

En 2018, l'équipe post hébergement a accompagné

- 28 femmes pour des visites de logement ;
- 27 femmes pour une inscription comme candidate aux logements sociaux, pour un ou plusieurs états de lieux ou pour une signature de bail;
- 26 femmes ont reçu une aide pour leur déménagement;
- 30 femmes ont reçu une aide administrative liée à l'installation (contact C.P.A.S., O.N.E., électricité, gaz, eau, ...);
- 43 visites ont été effectuées chez des femmes qui ont retrouvé un logement autonome après un hébergement dans notre maison.

La création de la « permanence logement » en 2017 continue de montrer son utilité en 2018. Cette permanence est ouverte aux dames hébergées, aux anciennes mais aussi à celles rencontrées lors de rendez-vous en ambulatoire au sein de notre association. Chacune peut s'y présenter pour des questions et/ou démarches liées au logement que ce soit avant, pendant ou après l'installation.

Le témoignage a été anonymisé
par soucis de confidentialité

En parallèle, un travail de groupe autour de la question du logement continue de se faire les jeudis matin sous l'appellation « atelier logement ». Ces réunions sont accessibles aux dames hébergées (obligatoires pour les dames occupant un logement de transit) et aux anciennes. Cette « mixité » apporte une grande richesse à ces moments car le partage d'expériences est réellement bénéfique au sein du groupe. L'ouverture du « dépôt solidaire » reste, elle aussi, d'actualité et d'une grande utilité auprès de nos bénéficiaires.

Grâce aux dons de particuliers, nous pouvons donner l'opportunité aux dames de bénéficier de vêtements, vaisselles, petits électros, petits meubles gratuitement. Le « dépôt », où se déroulent ces différentes activités, est un lieu d'échange, de partage d'expérience mais aussi de partage d'informations.

Il est également important de parler de notre nouvelle collaboration avec le « Rotary Liège Airport » qui a été sensibilisé par la problématique des violences familiales et a voulu, de ce fait, contribuer à leur manière. Ils ont notamment investi dans des armoires de rangement pour le dépôt mais aussi et surtout ils ont fait un don de 20 matelas de haute qualité à destination des femmes/familles qui s'installent dans un nouveau logement.



Ambulatoire

Nos permanences continuent à refléter l'existence d'une violence fondée sur le genre et les difficultés de nombreux services de première ligne à « comprendre » et à accompagner l'impact de cette violence.

Pour les victimes, la violence conjugale reste difficile à dévoiler et elle est pour de nombreux·ses travailleurs·euse·s, génératrice de fatigue, d'usure d'empathie et d'un sentiment d'impuissance. Parfois, elle génère même de l'agacement, de la répulsion.

Nos préoccupations en 2018

- Soutenir les victimes dans leurs quêtes de sécurité et de justice pour elles-mêmes et les membres de leur famille, les accompagner à travers des entretiens qui visent à nourrir un sens à une existence suspendue par la violence, la peur, la tristesse, et parfois la colère;
- Sortir la problématique des violences conjugales et les violences faites aux femmes de l'invisibilité;
- Sensibiliser le plus largement possible et outiller les professionnel·le·s;
- Evaluer la dangerosité et les risques liés aux violences conjugales, répondre aux questions et demandes des victimes et des professionnel·le·s.

Les rencontres qui nous ont marquées

Nous rencontrons de nombreuses victimes accompagnées par des services de première ligne (SAPV, service ONE, assistante social de Cpas, intervenantes de maisons d'accueil...).

Les femmes qui sont orientées vers nous par certains services (SAPV, ONE, SAJ, maisons d'accueil...) sont fortement impactées par les violences conjugales.

Elles viennent de couples où le niveau de dangerosité est élevé pour la victime, les enfants ou pour l'auteur. Dans ces situations familiales, les professionnel·le·s sont souvent eux aussi demandeurs d'aides.

Nous avons été frappés par la mauvaise santé générale des femmes qui même lorsqu'elles ont un médecin de famille vont rarement lui confier le vécu de violences au sein de la famille.

Elles sont pourtant très nombreuses à parler d'automutilation, de mal-être profond. Elles nous parlent aussi de violences sexuelles, de troubles du sommeil et de troubles de l'alimentation (comportements anorexiques et boulimiques). Certaines femmes dévoilent des violences physiques avec des séquelles importantes. Les coups qui nous sont racontés vont parfois occasionner la diminution de fonction d'un organe.

Ce vécu conduit ces femmes en incapacité de travail pour de très longues périodes.

La consommation d'alcool et/ou de drogues est présente mais elle représente un faible pourcentage des femmes rencontrées en ambulatoire.

Le désir de mourir et les tentatives de suicide sont très souvent évoqués dans le récit des femmes, ce qui traduit aussi que la majorité d'entre elles arrivent dans nos services après un très long parcours de souffrance et de solitude.

La ligne qui sépare les femmes victimes de violences conjugales de la perte de leur santé physique et mentale est parfois très fine.

Nous constatons de plus en plus que la violence

impacte tous les niveaux de vie des victimes et leurs familles.

Cette problématique conduit les familles vers un isolement important et vers une grande précarité émotionnelle, affective et économique.

Aujourd'hui encore, la violence à l'encontre des femmes s'exerce dans la famille, elle les exclut de la sphère publique, elle les prive de capital social et économique.

La violence conjugale impacte profondément les compétences relationnelles, les compétences parentales sont elles aussi diminuées. Les femmes qui ont « renoncé » à la garde de leurs enfants dans un parcours de violences ne sont pas rares.

L'aide aux femmes migrantes

Nous avons rencontrés cette année plus de femmes provenant de pays en guerre ou aux situations politiques instables (Palestine, Syrie, Irak, Guinée, Cameroun, Congo...).

Ces femmes viennent de services d'aides aux migrants ou d'autres maisons d'hébergement. Elles cumulent différents traumatismes, celui des guerres, de la migration et des violences conjugales. Elles ont laissé leurs enfants dans leur pays d'origine.

Quelques fois, elles ont « perdu » cette garde de la même manière qu'elles ont été dépossédées de tant d'autres choses et de leurs droits à une vie digne.

A la différence des femmes qui arrivent dans le cadre d'un regroupement familial, la migration de ces femmes-là se passe dans des conditions extrêmes avec toutes les prises de risques et les violences que cela comporte. Pour certaines migrantes, la violence conjugale n'est que la pointe de l'iceberg des souffrances qu'elles portent en elles.

Ces situations, même si elles restent encore minoritaires, nous impactent fortement.

Pour toutes les femmes que nous allons rencontrer, parler du vécu de violences s'inscrit dans une démarche de survie.

Demander de l'aide parce qu'on est victime de son conjoint ou de sa famille est « humiliant », les victimes expriment une certaine honte à être là.

Dévoiler la violence, c'est la solution ultime lorsqu'on ne peut pas assurer sa sécurité ou celle de sa famille.

Pour la majorité des femmes, venir à notre rencontre est un acte d'espoir mêlé à la peur de l'inconnu, du jugement. Pour celles qui vont aller jusqu'à demander un hébergement, quitter leur foyer sera vécu à la fois comme une perte immense et un soulagement, une nouvelle insécurité qui aura pour but d'augmenter leur sécurité et leur qualité de vie.

Durant un hébergement, les femmes vont apprendre à ressentir et vivre leur départ comme un acte de courage et de force. En ambulatoire, elles vont apprendre à se connecter doucement à leurs émotions, à leurs besoins et à les exprimer dans un espace sécurisé. Ce travail autour des émotions et des besoins va dans le sens de l'augmentation de leur élan vital.

La rencontre en ambulatoire et le travail d'entretien que nous menons visent l'augmentation de la conscience des droits et des libertés des femmes. Cependant, le travail avec des victimes de violences ne peut pas cibler uniquement le niveau rationnel, celui des discours intégrés par les femmes et des « valeurs » qui limitent leurs droits et leurs libertés.

La sécurité et l'insécurité sont des « réalités » inscrites dans les corps, elles sont inscrites par la socialisation et l'insécurité est ancrée dans le corps par les violences subies.

La reconnexion avec soi, avec ses capacités de protection, avec son potentiel vivant, avec son pouvoir et sa responsabilité sont aussi importants que la déconstruction des schémas et discours qui

assignent les femmes.

Notre travail en ambulatoire est d'aider les femmes à sortir des figements et des peurs ainsi que de déconstruire ensemble les stratégies de subordination, de soumission.

Notre travail est de réveiller leurs potentiels, leur capacité à comprendre les mécanismes en jeu et à essayer d'autres stratégies, d'autres positionnements relationnels pour pouvoir aller vers une prise de responsabilité dans leur sécurité, dans leur devenir et envisager une séparation ou le maintien de la relation (en étant soutenues et en mesurant avec elles la dangerosité et le sens de leurs décisions).

Nous savons que chaque femme a une histoire unique et que chacune a des besoins et des compétences différentes mais elles cherchent toutes à sortir de la violence, de la peur, de l'angoisse, de la tristesse, elles veulent sortir du contrôle et des attentes qui les limitent, les enferment et les privent de leurs droits fondamentaux (l'intégrité du corps, la santé, le respect, la possibilité de vivre et d'être en lien avec d'autres, la liberté d'agir...).

Nos pratiques auprès des femmes s'inscrivent dans un double mouvement : celui de reconnaître les violences et les injustices vécues en mettant à disposition des femmes des espaces d'informations, de sécurité et de reconstruction et celui de soutenir les capacités des femmes à s'emparer de leur devenir, de leurs droits.

Accompagner des victimes de violences conjugales, c'est mettre en œuvre des pratiques soutenant la mise en mouvement des femmes vers des actions qui visent à se ressaisir de soi, de ses émotions et de ses droits mais aussi de repères et valeurs qui fondent l'identité individuelle et l'autodétermination.

En 2018, 9 femmes hébergées fuyaient la violence de leurs parents. Parmi ces 9 jeunes femmes :

- Deux arriveront chez nous pour fuir un mariage forcé
- Une fuyait une situation d'inceste. Elle avait 17 ans au moment des faits. Soutenue par nos services, cette jeune fille violée par son père a décidé de déposer plainte pour des viols qui ont conduit à la naissance d'un enfant.

Ces jeunes filles avaient entre 18 et 23 ans et cumulaient plusieurs zones de vulnérabilité : une grande insécurité, l'absence de réseau de soutien, la rupture avec leur famille, une scolarité difficile à maintenir, et pour certaines une situation d'exil dans un parcours de regroupement familial avec un parent qu'elles ne connaissent pas, la rupture avec leur pays d'origine et ce qui a fait sens pour elles jusqu'à présent.

La majorité de ces jeunes femmes ont une mère qui est elle-même victime de violences conjugales mais aussi parfois auteure de violence envers elles.

98% des personnes rencontrées sont de femmes.

Après un ou plusieurs entretiens, plusieurs femmes ont été orientées vers le Refuge. Cet hébergement a permis à :

- **1 femme** de 19 ans de mettre fin à une grossesse non désirée ;
- 1 jeune femme de déposer plainte contre son père pour inceste ;
- **27 femmes** de se séparer de leur compagnon et fonder leur propre foyer ;
- **3 femmes** de sortir leurs enfants de services hospitaliers où ils étaient entrés pour des souffrances psychologiques en lien avec le contexte de violences conjugales ;
- **3 femmes** de rencontrer le père de leurs enfants (auteur de violences) afin d'établir une communication minimale sur les besoins de leurs enfants exposés aux violences conjugales et de mettre en place une visite ou un retour des enfants chez celui-ci ;
- **3 femmes** de mener leur grossesse à terme en sécurité ;
- **2 femmes** d'être « orientées » vers des unités de soins psychiatriques et ainsi sortir **4 enfants** de situations de souffrances intenses ;
- **3 bébés** de naître avec une mère en sécurité.

L'intersectoriel

Le partenariat avec les Pôles de Ressources (constitué de Praxis, Solidarité Femmes et du CVFE) est toujours actif et comme l'an dernier, nous avons donné des séances de formation et de sensibilisation aux travailleur·euse·s.

Nos équipes se sont rencontrées pour préparer et renforcer la qualité des formations données aux professionnels mais cette année nous avons aussi invité des intervenants de Praxis à nous rejoindre en tant qu'observateurs dans nos dispositifs de groupes et durant nos consultations individuelles en ambulatoire.

Cela afin de croiser nos regards et enrichir mutuellement nos pratiques et notre partenariat. Ces échanges ont été très appréciés par les intervenants des deux associations.

Le CVFE reste un acteur de la prévention et de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales. Un acteur qui partage et diffuse son expertise, participe aux différentes commissions provinciales, aux plateformes. Les intervenants participent et interviennent dans des colloques internationaux et nationaux.

Le projet européen « PIE4shelters »

Un chiffre souligne
l'importance de l'action sociale
du CVFE.

Ce chiffre, c'est celui
des victimes d'homicides
conjugaux ...



En 2018, 36 femmes ont été assassinées en Belgique par un partenaire ou ex-partenaire ; la victime la plus jeune avait 19 ans, la plus âgée avait 72 ans.



Le CVFE participe à projet européen « PIE4shelters ». Ce dernier regroupe cinq pays (Belgique, Angleterre, Irlande, Italie, Hongrie) et cinq institutions engagées dans la lutte contre le sans abris et les violences de genre.

Ce projet met le focus sur les besoins des femmes sans abri victimes de violences de genre. L'objectif du projet est de diffuser de l'information et de la formation afin de renforcer les capacités des services d'aide aux sans-abri à accueillir les femmes victimes de violences de genre.

La sensibilisation aux violences subies par les migrantes

En 2016, après une recherche action sur la double victimisation des femmes migrantes, nous avons rentré un appel à projet à la fédération Wallonie Bruxelles.

L'objectif de notre projet était de réaliser un film d'animation diffusable largement qui aurait pour but d'aborder, de façon sensible, la problématique des violences conjugales vécues en contexte de migration.

Le moyen métrage animé a été réalisé en 2017, il a pour titre : « **Dounia, Tamara, Awa : Violences conjugales et regroupement familial - la dignité entre les mains de la loi** ».

Ce film d'animation a été projeté publiquement 6 fois en 2018 à Mons, Namur et Liège, lors de tables rondes et colloques en lien avec les violences conjugales faites aux femmes migrantes.

Ces projections ont toutes été suivies d'un débat animé par des intervenantes du CVFE.



3 appels sur 5 sont des appels de victimes ou de proches de victimes de violences conjugales ou familiales

42 la ligne d'écoute 0800/30.030 est composé en moyenne 42 fois par jour

89% des appelants sont des femmes

La ligne d'écoute violences conjugales offre un service d'écoute téléphonique gratuite et confidentielle pour toute personne concernée par la problématique. Son numéro vert, le 0800/30.030, est aujourd'hui accessible 24h/24h.

Le CVFE remplit cette mission avec les ASBL Praxis et Solidarité-Femmes en tant que Pôles de Ressources spécialisées en violences conjugales et intrafamiliales. Ensemble, elles remplissent trois missions : l'écoute téléphonique, l'orientation et l'information aux victimes, aux auteur.e.s, à leur entourage ainsi qu'à toute personne confrontée à titre privé ou professionnel à la problématique des violences entre partenaires.

Ligne téléphonique 0800/300.30 " Écoute Violences Conjugales "

“

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la mise en place du CHAT qui vient s'ajouter au service d'écoute téléphonique. Ce nouveau médium est proposé afin de répondre à un public plus jeune, notamment suite à la campagne "STOP c'est de la violence" de la Fédération Wallonie Bruxelles. Une réflexion est engagée dans le service afin de développer davantage ces nouveaux médias, nous souhaitons dans l'avenir évoluer afin de rendre accessible notre offre de services via l'ensemble des supports de communication (Chat, téléphone, messenger, Facebook, instagram).

Le site internet <https://www.ecouteviolencesconjugales.be> est de plus en plus consulté, notamment pour le répertoire reprenant et localisant l'emblématique des services wallons et bruxellois. Le répertoire est un outil destiné tant aux particuliers qu'aux professionnels.

2018 fut une année de déménagements successifs pour enfin nous installer dans les locaux de la rue Féronstrée. Je tiens à remercier l'équipe des écoutantes et les collègues du service bien-être et confort pour leur compréhension et leur participation active dans ces moments d'inconfort.

”

Jean-Louis Simoens

*Chef de service partenariat
en violence conjugale et intra-familiale*

La ligne « Ecoute violences conjugales », s'est développée sur base de la convention pluri-annuelle 2014-2016 entre le SPW et le CVFE, au nom du partenariat « Pôles de ressources spécialisés en violences conjugales et intrafamiliales ».

Ce partenariat est né de l'échange de savoirs issus des pratiques d'accompagnement des victimes et des auteurs entre les trois associations spécialisées qui le composent, et des pratiques de coopération intersectorielle qu'elles ont initiées ensemble. Ils assurent aussi la gestion du site www.ecouteviolencesconjugales.be et tiennent les statistiques d'appels.

Les appels réceptionnés proviennent de :

- toute personne directement concernée par la violence : les victimes, les auteurs, leurs enfants et leurs proches ;
- toutes les victimes, qu'elles soient mineures ou majeures, mariées, en couple, en concubinage, séparées, etc ;
- les proches de toute personne concernée par la violence qui se demandent comment réagir face à la situation dont ils ont connaissance: parents, ami·e·s, collègues, voisins, etc ;
- les professionnel·le·s qui souhaitent bénéficier de l'expertise d'une équipe spécialisée afin de mieux comprendre les situations de violence entre partenaires dans lesquelles ils/elles sont amené·e·s à intervenir.

.....

MISSIONS	
ÉCOUTE	Offrir une écoute bienveillante permet à chaque appelant.e de mettre des mots sur une situation de violence conjugale. L'appelant.e écouté.e avec considération, respect et empathie. Anonymat et confidentialité sont à l'avant-plan
INFORMATION	La problématique des violences conjugales est complexe et peut susciter de nombreux questionnements chez les personnes concernées de près ou de loin. L'information donnée peut prendre plusieurs formes
ORIENTATION	Quand il y a lieu, les personnes sont orientées vers des services adaptés, généralistes ou spécialisés, répartis sur l'ensemble du territoire wallon. Entretenir et mettre à jour une connaissance de ces services est essentiel aux écoutant.e-s
	<ul style="list-style-type: none">▪ Informations d'ordre psychologique sur les dynamiques à l'oeuvre dans les situations de violences conjugales ;▪ Informations d'ordre juridique sur la violence conjugale en tant que délit, sur les formes de séparation, les trajectoires d'une plainte ;▪ Informations d'ordre social en lien avec les besoins particuliers des appelant.e-s ;▪ Réponses aux questions d'ordre pratique.

Le site internet www.ecouteviolencesconjugales.be

La mise à jour du site Internet relève aussi du travail des écoutant·e·s. Nous y actualisons le répertoire des ressources disponibles sur l'ensemble du territoire wallon et, depuis fin 2016 à la demande de la COCOF, les ressources spécialisées bruxelloises y sont aussi mentionnées. Nous y faisons figurer en bonne place les liens vers les campagnes de sensibilisation. Cette année, il s'agissait du **Journal de Marie**.

En 2016, les Pôles de ressources ont fait savoir au SPW l'utilité de modifier la structure du site existant. Sur base d'un accord de principe, une proposition a été faite en 2017 au SPW et à la COCOF (qui a considéré ce projet comme recevable pour elle). Le nouveau site répond davantage aux exigences liées à l'évolution des formats et supports. Nous y développerons notamment des espaces dans différentes langues. Nous souhaitons également l'usage du répertoire plus simple mais surtout le rendre plus visible. Les écoutant·e·s, premiers utilisateurs de cet outil de recherche et de communication dans le cadre de leur activité, ont étroitement associé·e·s à la refonte de celui-ci.

Mise en place d'un CHAT

À l'occasion de la campagne **ARRETE C'EST DE LA VIOLENCE**, la ligne d'écoute a mis en place un chat afin d'offrir un service à un public plus jeune. Nous considérons que les jeunes sont davantage sensibles à ce genre de médium pour rentrer en contact avec un service d'aide. Le chat a été financé par le gouvernement francophone Bruxellois (COCOF), c'est d'ailleurs pour cette raison que les pôles de ressources ont délocalisé une partie de leurs activités sur Bruxelles (dans les locaux de l'asbl Praxis) afin de répondre aux exigences du pouvoir subsidiant.

La plus-value des « Pôles de ressources » : l'intersectorialité

L'équipe d'écouter·e·s est composée d'intervenant·e·s ayant par ailleurs une fonction dans le domaine des violences conjugales. On y trouve des psychologues, des assistant·e·s sociaux·ales, des éducatrice·s, des criminologues, etc. expérimenté·e·s employé·e·s par les trois associations spécialisées qui composent les Pôles de ressources (Asbl Solidarité Femmes, Asbl Collectif Contre les Violences Familiales et l'Exclusion et Asbl Praxis).

En 2014, chaque association a proposé à ses professionnel·le·s d'intégrer cette nouvelle équipe et de remplir cette nouvelle mission. Une démarche volontaire proposée à celles et ceux qui souhaitent relever ce challenge. La composition de cette équipe est évolutive. Elle tient compte des contextes et réalités professionnelles des trois associations.

Nous évaluons très positivement la dynamique intersectorielle que ce mandat d'écoute téléphonique conjointe a permis de renforcer entre services dédiés aux victimes/aux auteurs. En effet, les écoutant·e·s travaillent toujours en équipe de deux, composant régulièrement des binômes intersectoriels.

Les « entre-temps » d'écoute téléphonique sont consacrés à des échanges formels ou informels, portant sur les pratiques professionnelles respectives, ou à du débriefing relatif aux situations rencontrées. En particulier les situations où les écoutant·e·s se sont senti·e·s en difficulté.

Ces échanges, faits à la fois de confrontations et de supports mutuels, permettent d'alimenter les réflexions professionnelles, et ce faisant, de toujours mieux appréhender la problématique et de spécialiser l'intervention : une nouvelle expertise croît dans l'équipe, conséquence d'un élargissement considérable du champ des interventions. En effet, passer de l'intervention uniquement centrée sur une des deux parties (auteurs ou victimes) à l'écoute de l'ensemble des personnes concernées modifie considérablement le regard porté sur la problématique des violences conjugales.

Le public bénéficiaire du service

Il est défini par la Convention en ces termes : « *toute personne qui contacte la ligne d'écoute 0800/300.30 pour des questions relatives aux violences entre partenaires, qu'il s'agisse d'une victime, d'un auteur, d'un membre de la famille, d'un partenaire ou d'un ex-partenaire* ».

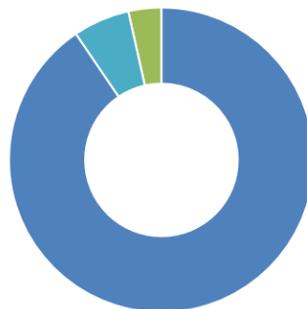
Nous constatons par ailleurs que la ligne est aussi utilisée par des professionnels en demande d'éclaircissements ou de soutien dans certaines situations complexes. Mais ceux-ci sont encore peu nombreux. Il est possible que la Ligne ne soit pas connue. C'est pourquoi il nous semble important de communiquer davantage vers les différents réseaux professionnels de façon à ce que la ligne soit identifiée comme une ressource spécialisée pour les intervenants des différents secteurs concernés par les violences conjugales.

88% des appelants sont des personnes directement aux prises avec les violences exercées. Nous avons souhaité identifier et mettre en évidence les différents types de violences intrafamiliales concernées et il apparaît que dans ce groupe de demandes : 90,5% concernent les violences conjugales (PDC), 6% concernent les violences intrafamiliales et que 3,5% concernent les conflits de couples.

Violences conjugales 90,50 %

Violences intrafamiliales 6 %

Conflits de couple 3,5 %



▶ 89% des personnes appelant sont des femmes.
Les hommes représentent 11% des appels.



La violence conjugale est exercée majoritairement par les hommes à l'encontre des femmes.

Les statistiques des appels de la ligne d'écoute confirment ce constat. En effet, 91% des victimes sont des femmes et 9% sont des hommes.

Appels entrants concernant le PDC :
91 % des personnes sont des femmes



Ces chiffres montrent que le numéro 0800.30.030 Écoute violences conjugales a été composé 15360 fois, soit 42 fois par jour en 2018

Infrastructures

Les bureaux de la ligne d'écoute sont répartis sur deux implantations, l'une se situant à La Louvière, l'autre à Liège dans les locaux du CVFE. Des locaux spécifiques ont été consacrés à ce travail, un cadre particulier y a été apporté, ainsi qu'un équipement technique approprié.

Deux écoutant·e·s travaillent ensemble durant les périodes d'écoute. Cela nécessite une attention particulière à leur confort afin de garantir la qualité de l'écoute. Ils disposent de bureaux dans lesquels ils peuvent s'isoler durant les appels.

Cadre d'écoute et horaire de la ligne

Pour rappel, le 8 mars 2017 la ligne d'écoute violences conjugales est passée d'un horaire 9h-19h à 24h/24 week-end et jours fériés compris.

Coordination et équipe

Des conditions de travail confortables.

L'écoute bienveillante de situations de violences entre partenaires nécessite une prise en considération des impacts que celles-ci produisent inévitablement sur les intervenant·e·s, agissant comme une charge psychosociale à prendre en compte. La qualité de l'aménagement des locaux et celle des supports techniques mis à disposition contribuent

à réduire cette charge. Mais pas seulement. L'accompagnement des écoutant·e·s constitue une priorité.

Des temps d'échange entre écoutant·e·s et entre les deux sites d'écoute

En plus des temps de réunions, des formations et des moments de débriefing, des supports d'écoute ont été créés.

- De la documentation

Des ouvrages sont à la disposition des écoutant·e·s (abonnement à la revue Droits Quotidiens, ouvrages théoriques psycho-sociaux en lien avec les problématiques de « la clinique au bout du fil », du suicide, de la dépression...)

- Un tableau Excel

Depuis 2016, les informations relatives aux appels ne font plus l'objet d'une « fiche d'écoute » mais toutes les informations utiles sont directement encodées dans un tableau Excel, qui en facilite la traçabilité et l'analyse ultérieure éventuelle.

- Le répertoire des services en Wallonie et à Bruxelles

Conscient·e·s de l'importance que représente cet outil-répertoire, mis en ligne sur le site Internet, les écoutant·e·s se sont reparti·e·s la charge de contacter l'ensemble des services qui y sont répertoriés en vue de l'actualisation la plus pointue

possible de chaque ressource référencée en 2018. Et d'y ajouter les nouveaux services qui n'y figuraient pas jusqu'alors. Un effort important a été consacré à la réalisation d'un cadastre des services utiles en région Bruxelloise.

▪ Le protocole de l'écoute téléphonique au 0800/30030

En 2014, nous faisons le constat qu'il apparaissait nécessaire d'homogénéiser l'écoute.

En effet, l'avantage des pôles de ressources (trois associations spécialisées) aurait pu se transformer en inconvénient puisque chacune de ces associations arrivait avec ses propres repères et sa propre culture d'intervention professionnelle.

Cela ne s'est pas produit car, dès le départ, nous avons eu la volonté de créer ensemble une seule lecture de l'intervention dans le cadre de la ligne d'écoute et ce, grâce à la mise en place d'un protocole. Celui-ci définit et balise les interventions tant dans les circonstances habituelles que lors des appels où la dangerosité est présente (risque suicidaire, homicidaire, ou violences sur mineures).

Formations et interventions des professionnel·le·s

Les défis posés par les violences conjugales

Les violences conjugales et intrafamiliales posent aux professionnel·le·s un certain nombre de défis :

- La confusion dans laquelle sont plongées les victimes rejailit souvent sur eux/elles;
- La complexité des situations qui font interagir des victimes directes ou indirectes, des auteur.e.s, des enfants exposés, mais aussi leurs entourages familiaux, sociaux et professionnels, peut engendrer des sentiments d'impuissance;

- La nécessité parfois urgente d'assurer la protection des victimes et de tous les membres de la famille exige la mobilisation des professionnel·e·s d'autres secteurs d'activités, généralistes ou spécialisé·e·s (policier·ière.s, magistrat·e·s, psychologues, médecins, travailleur·euse.s psycho-médicosociaux·ales...).

Agissant par délégation de mission du Service Public Wallon (SPW), la convention prévoit et subventionne 180 journées de formation sur trois ans, soit une moyenne de 60 journées de formation par an à un large panel de services impliqués dans le Plan intra-francophone de lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales.

Année après année, les Pôles de ressources intègrent de nouveaux professionnel·e·s de leur service au pool intersectoriel des formatrices et formateurs. Le temps que chacun·e y consacre varie d'une équipe à l'autre. Il est fixé en tenant compte de l'expertise spécifique, de la motivation, et de l'organisation globale du travail pratiquée par chaque association.

En 2018, ce sont donc 14 formatrices et formateurs des Pôles de ressources qui ont contribué à remplir la mission de formation.

Le travail d'harmonisation des processus pédagogiques et des supports se poursuit pour l'ensemble des formations proposées. Il s'agit en effet de garantir un déroulé des formations qui soit cohérent, identique et qui permette, à terme, plus de souplesse dans la programmation des dyades de formation.

Mise en place d'un programme d'interventions

En 2018, notre équipe a suivi une journée de formation de gestion de la crise suicidaire donnée par le service « UN PASS DANS L'IMPASSE ».

La problématique du suicide reste sensible dans le cadre du travail d'écoute. Les écoutant·e·s expriment régulièrement le besoin d'être outillé·e·s et soutenu·e·s afin de faire face à ces situations toujours difficiles.

Par ailleurs, la collaboration avec les services de télé-accueil dans le cadre de l'élargissement de la plage horaire à 24h/24h a nécessité la mise en place d'un programme d'intervision entre les services. Ces rencontres auront lieu au minimum une fois par année.

Public-cible

Par convention, le SPW et les Pôles de ressources s'entendent sur les publics à cibler.

Les priorités sont déterminées en comité d'accompagnement. Au fil des années, il apparaît que les plateformes d'arrondissement judiciaire sont devenues les premiers partenaires des Pôles de ressources. Les plateformes drainent chaque année un panel plus large de professionnels.

Suite au transfert de compétences, certains services auxquels les Pôles ont offert de la formation ne relèvent plus des compétences wallonnes. Les Pôles ont entendu « *la volonté de permettre à l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte contre les violences entre partenaires de parler un langage commun afin d'améliorer la coordination des interventions. Les formations organisées au bénéfice des différents services qui participent aux plateformes d'arrondissement violences seront privilégiées et il convient de limiter les formations spécifiques à un seul type de service* ».

Offre de formation 2018

Reconduction de l'ensemble des modules existants

- **Module de base :**
« Formation initiale au Processus de domination conjugale : lectures et pratiques croisées » (3 jours) ;
- **Journées de formation complémentaire :**
« Enfants exposés » (2 jours) ;
- **Module de formation complémentaire :** « Intervenir auprès des victimes » (3 jours) ;
- **Module de formation complémentaire :** « Intervenir auprès des auteurs » (3 jours) ;
- **Module ONE DAY** destiné aux intervenants de première ligne (1 jour).

De façon générale, les secteurs qui ont déjà bénéficié de l'offre de formation des Pôles de ressources estiment nécessaire de reprogrammer chaque année au minimum un « Module initial ».

Pour les professionnels déjà formés au « Module de formation initiale », l'intérêt se porte en second lieu sur la question de l'exposition des enfants aux violences conjugales et intrafamiliales.

L'intégration de cette question dans la pratique sectorielle des intervenants de nos trois associations (intégration de longue date du côté des victimes, plus récente du côté des auteurs) et la pratique des échanges intersectoriels (constitution d'un groupe de travail intersectoriel autour de cette question) avait conduit les Pôles de ressources à penser cette offre sur 2 jours, ce qui continue à s'avérer pertinent.

Dans un premier temps, il nous était demandé d'aborder les questions de la place de l'enfant dans la VC et de l'impact de celle-ci sur son développement. Par la suite, parallèlement à l'intégration des notions de base relatives à la problématique, la demande s'est élargie à la question de l'intervention spécifique à développer pour prendre en compte leurs besoins.

Nous avons également identifié qu'il faut aussi aborder des questions liées à la parentalité en contexte de violences conjugales et intrafamiliales.

La formation « one day » en 2018

Durant cette année, nous avons modifié légèrement le module proposé.

Les retours et évaluations ont montré que certains passages étaient trop longs ou trop approfondis au détriment d'autres qui auraient pu être davantage développés. Cette modification équilibre l'ensemble de la journée pour lui donner une dynamique plus en lien avec les publics rencontrés.

La formations « enfants » en 2018

Les équipes de formations et particulièrement les formatrices et formateurs spécialisés sur les questions des enfants se sont réunis à 4 reprises afin d'actualiser et de remodeler l'ensemble de ce module phare de notre programme.

De nouveaux outils pédagogiques ont vu le jour, nous y avons développé davantage certains concepts et certaines matières. On voit apparaître notamment la théorie de l'attachement et un tout nouveau Power-Point.

Nous avons décidé de conserver le document édité par la Fédération Wallonie Bruxelles sur les enfants victimes de violences conjugales comme document de formation.

Volume des formations conventionnées en 2018

Le volume des formations est de 57,5 journées de formations conventionnées. Ce chiffre, légèrement inférieur à celui de 60 journées attendues, est notamment dû à une déprogrammation de journées organisées pour la Fédération de CPAS Wallons.



408 participant·e·s aux formations
en 2018

Conclusions et perspectives pour 2018

Moyens financiers 2018 et 2019

Le bilan et les perspectives financières pour la ligne d'écoute ne sont pas rassurants.

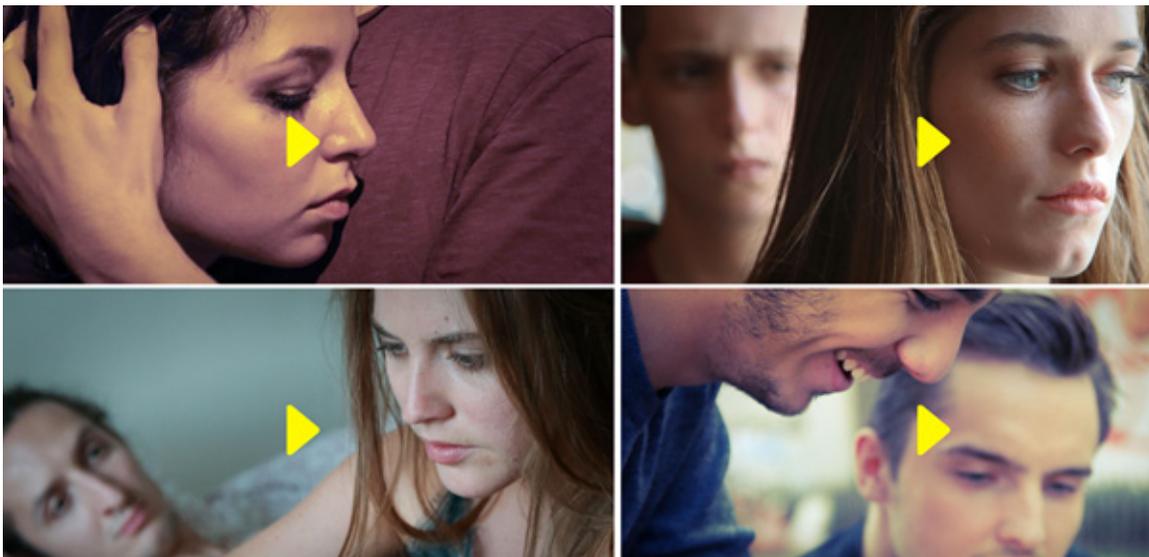
En 2018, la subvention de la RW sera indexée, le soutien financier de la COCOF permet de maintenir le service tel que pensé lors de sa mise en place il y a 5 ans. En effet, le cadre reste le même, mais l'ancienneté et l'indexation des salaires fragilisent d'année en année les finances du service.

De plus, cette année, en réponse à la nouvelle campagne **ARRETE C'EST DE LA VIOLENCE**, nous avons créé un service chat avec très peu de moyens. Cette expérience riche et intéressante, montre que dans l'avenir, pour toucher un public jeune, il faudra davantage développer ce type de médium.

La ligne d'écoute est un service précieux et surtout très utile pour un grand nombre de personnes, notre équipe ne cesse de développer ses compétences.

Nous sentons un mouvement vers des médias « jeunes » et réfléchissons à de nouvelles formes de communication : développer des projets, se projeter dans l'avenir nécessitent une confiance dans la pérennisation du service. La coordination du projet restera à la charge de Jean-Louis Simoens, employé par le CVFE..

▶ Les 4 épisodes de la web-série #Arretecestdelaviolence sont visionnables sur le site www.arrete.be



12 places d'accueil dont la moitié est réservée aux enfants en situation de violences

13 enfants accueillis remplissant les critères de priorité

25 enfants différents accueilli·e·s au Traversier

La Maison Communale d'Accueil de l'Enfance «Le Traversier» a ouvert ses portes en septembre 2015, sous l'impulsion du département « Accueil et Hébergement » et tenant compte des résultats d'une recherche portant sur l'impact de l'exposition des tout-petits aux violences conjugales et intrafamiliales.

Cette structure est agréée par l'ONE pour 12 places d'accueil d'enfants de trois mois à trois ans. La moitié des places est ouverte prioritairement à des enfants en souffrance, qui ont séjourné au Refuge. La diversité des publics est considérée comme une opportunité pour toutes les familles. Elle se traduit par de beaux gestes de solidarité.

Maison communale d'accueil de l'enfance "Le Traversier"

“ Notre Maison Communale d'Accueil de l'Enfance « Le Traversier » remplit sa double mission d'accueil des tout-petits et de soutien à la parentalité. Au terme d'une procédure d'évaluation, l'Attestation-Qualité a été renouvelée par l'ONE en septembre 2018, pour trois nouvelles années. Mais la poursuite de cette activité, ô combien appréciée, est néanmoins menacée. En juin 2018, la mesure est prise par le Conseil d'Administration du sous-financement structurel de l'emploi de la MCAE. En septembre, le verdict tombe : à défaut d'un refinancement structurel suffisant, il faudra mettre fin à l'activité déployée depuis 2015.

Des moyens non structurels permettant dans un premier temps d'assurer l'équilibre financier des exercices 2018 et 2019 ont été sollicités et obtenus. D'une part d'un pouvoir public, par la décision de la Ministre de tutelle de l'ONE, Madame Alda Gréoli, d'affecter au Traversier une subvention facultative 2018 de 30.000€. D'autre part par l'attribution d'une aide de 26.000€ par le jury de la Campagne 'Viva-for-Life' 2019. Ces deux apports couvrant l'ensemble des coûts salariaux de l'activité pour 2018 et 2019.

En 2019, nous nous mobiliserons pour inscrire le Traversier dans la réforme des Milieux d'Accueil, initiée par l'ONE, et postulerons pour devenir une crèche, conformément à la nouvelle réglementation, et moyennant un probable élargissement du cadre de la MCAE : augmentation de la plage d'une journée d'ouverture, augmentation du nombre de places d'accueil. Ce que nous étudierons et ce à quoi nous nous emploierons en 2019. De ce fait, le financement de l'activité devrait être structurellement assuré.

Que toutes les personnes qui ont contribué à soutenir le projet d'accueil spécifique du Traversier, afin de lui permettre de trouver une solution pérenne, soient ici vivement et chaleureusement remerciées. Merci aussi à l'équipe du Traversier de rester mobilisée, de persister dans son engagement et de produire sans faillir un travail de grande qualité.



Claire Gavroy
Cheffe du département MCAE

Objectifs du Traversier

- Les besoins de sécurisation physique et psychique des enfants;
- Les besoins propres à leur développement psychomoteur;
- Leurs capacités à grandir;
- L'inclusion des parents dans le projet d'accueil de leur(s) enfant(s);
- La prévention des violences conjugales et intrafamiliales.

2.063 présences d'enfants sur les
222 journées d'ouverture
du Traversier

8h-18h - Horaire d'ouverture

Organisation du travail

L'accueil et l'accompagnement des enfants sont assurés par une équipe aux compétences pluridisciplinaires (psychologiques, éducatives, sociales, pédagogiques, psychomotrices...).

Le volume de l'emploi a été porté en 2018 à 5.25 Etpl.

- L'équipe éducative est composée d'Angélique Buddels (1), Cassandra Jadoul (0.75), Meggy Niessen (0.75) et Sabrina Lentini (0.25);
- Un accompagnateur pédagogique, Jean-Yves Nicolas (0.75), qui fait partie intégrante de l'équipe éducative;
- Une accompagnante logistique : Fatima Benkhira mise à disposition par le Cpas de Liège (contrat Article 60);
- Une assistante sociale : Laurane Renard (0.25) ;
- Une cheffe de service : Claire Gavroy (0.50).

- Plusieurs étudiantes (futures puéricultrices, éducatrices) ont effectué un stage en 2018, apportant notamment au projet du Traversier des opportunités de visibilité dans les milieux scolaires.

Le suivi médical des enfants est assuré dans le cadre d'une consultation ONE organisée chaque mois au Traversier. En 2018, la médecin-titulaire Alexandra Souza ayant été écartée pour raison prophylactique, le remplacement a été effectué par la médecin Joanne Lambert.

L'organisation du travail a été construite en tenant compte des besoins spécifiques des enfants et spécificités personnelles et professionnelles de chaque intervenant.e.

Depuis l'ouverture, l'équipe s'est investie dans le projet de départ et s'est construit une identité professionnelle: appropriation individuelle et collective du projet pédagogique, aménagement évolutif des espaces, croisement des regards professionnels...

Quand c'est nécessaire, l'équipe du Traversier n'hésite pas à recourir à l'expertise professionnelle des intervenant-es du Refuge (juridiques, sociaux...) et au renfort de l'équipe éducative de la halte-accueil « Tipi ». Ce sont par ailleurs les intervenants logistiques de l'équipe « Bien-être et Confort » du CVFE qui assurent la maintenance des locaux.

Observation fine des enfants

L'observation fine des enfants est au cœur du travail de l'équipe éducative. La pratique d'accueil des tout-petits au « Refuge » et la Recherche-action nous ont appris que les enfants impactés par des violences conjugales et intrafamiliales témoignent d'une déconnexion entre leurs besoins et les manifestations de ceux-ci. Selon Tournier, ils souffrent d'une « identité altérée »

Dès lors, pour prendre soin adéquatement des tout-petits, l'équipe éducative du Traversier développe, avec tous, une approche psychomotrice intégrée qui appréhende l'enfant dans sa globalité (physique, psychologique, émotive) et dans sa relation au monde qui l'entoure.

Le focus est mis sur la qualité de la relation des enfants à eux-mêmes et aux autres et sur la qualité de la relation des professionnel·le·s aux enfants. Pour y arriver, l'équipe éducative utilise différents outils d'observation et de communication.

Cette observation porte notamment sur le rythme de développement de chaque enfant, sa relation à son environnement, aux objets, sa relation aux autres enfants et aux adultes. En s'appuyant sur le jeu spontané et sur la structure d'un cadre précis, stable et rassurant, la psychomotricité offre aux enfants accueillis au Traversier un espace d'expression, une opportunité de vivre pleinement leurs émotions.

Cette fonction est « soignante » dans le sens où sont proposées des dynamiques relationnelles alternatives au modèle de relations de domination, qui facilitent la congruence entre les besoins des tout-petits et l'expression de ceux-ci.

Dans un climat de grande sécurité, l'enfant peut se permettre d'exister en tant que sujet et acteur. **Au Traversier, cette pratique est transversale à l'accueil de chaque enfant et de toutes les familles.**

Démarche réflexive et de formation

La démarche réflexive et de formation continue est importante. Une réunion de deux heures se déroule un jeudi soir sur deux et quatre journées pédagogiques ont été organisées en 2018, réparties sur l'année (12 février, 13 avril, 31 octobre et 12 décembre).

La réflexion des intervenant.es est alimentée par de la documentation (notamment les publications de l'ONE), des recherches dans la littérature en lien avec les problématiques rencontrées, et la création

d'un groupe Messenger via lequel ils et elles sont invité.es à échanger sur leurs lectures ou formations continues respectives.

L'accompagnateur pédagogique joue un rôle de premier plan dans la préparation et l'animation de la démarche collective de réflexivité professionnelle, visant l'optimisation des échanges et l'auto-évaluation de la pratique.

Le renouvellement pour trois ans de l'Attestation-Qualité.

Le projet pédagogique, qui sert de guide à l'intervention professionnelle spécifique au Traversier, est en constante évolution. En 2018 il a été reformulé au terme d'une procédure d'auto-évaluation (de 23 pages), objectif par objectif, validée par l'ONE, de même que le ROI. Au terme de la procédure, l'Attestation-Qualité a été renouvelée pour les 3 années 2019-2021. Cette évaluation a permis de consolider le projet qui va continuer de se déployer. Nous avons formulé les axes de travail pour les trois prochaines années. Le soutien à la parentalité et l'accompagnement des mamans dans un parcours d'insertion, font partie intégrante du projet pédagogique du Traversier."

« les objectifs sont atteints grâce aux relevés des indicateurs en équipe... » ;

« les résultats obtenus reposent sur un capital d'expertises professionnelles... » ;

« cette expérience professionnelle percole au sein de l'ensemble de l'équipe éducative... »

Extrait du rapport de l'ONE.

La relation aux parents

La demande est grandissante, de la part de mamans en parcours d'insertion, pour lequel l'obtention d'une place dans une structure d'accueil pour leur enfant est déterminante.

De nombreuses femmes doivent reporter le démarrage d'une formation, faute de places disponibles. La priorité que nous réservons aux femmes victimes de violences conjugales qui quittent le Refuge constitue pour elles une réelle opportunité.

L'accueil et la rencontre des parents occupent une place importante dans le projet pédagogique du Traversier. Au quotidien ils sont invités à « se poser » dans la salle, avec leur enfant. Plusieurs moments de rencontre, avec un seul ou avec les deux parents, sont planifiés structurellement : avant et autour de l'inscription de l'enfant, de la période de familiarisation, du départ de l'enfant, etc. La directrice et l'équipe éducative sont aussi disponibles pour rencontrer les parents à leur demande.

Au départ de l'enfant, une boîte à souvenirs, décorée par leur enfant, est offerte aux parents, comprenant notamment des photos de moments-clés du séjour de l'enfant au Traversier.

Les photos des enfants sont aussi exposées dans la salle et autour de celles-ci, les parents sont invités un soir par an à un moment collectif de rencontre conviviale avec l'équipe dans son entièreté. A ces occasions, mamans et papas nous font part de leur niveau de satisfaction.

L'appréciation de la Diversité des publics par les parents.

La diversité des publics est considérée comme une réelle opportunité pour toutes les familles. Elle s'exprime explicitement à l'occasion de l'inscription d'un enfant. Elle se traduit par de beaux gestes de solidarité.

« ... Un projet riche de sens... Par votre professionnalisme et votre conviction profonde, vous avez réussi à créer au départ de cette mixité une jolie harmonie tant entre les enfants qu'entre les familles qui se côtoient... Pour notre petit il a appris le langage des émotions, il a grandi dans un climat d'apprentissage du respect de soi et des autres, il s'est imprégné de la richesse d'un groupe multiculturel... »

Extrait d'un message reçu au départ d'un enfant, dont les parents ne font pas partie du public spécifique prioritaire.

726h d'activités en
Education Permanente

550 participant·e·s aux actions de
l'Education permanente

16 analyses

et **1** etude ont été publiés en 2018

Education Permanente

L'action de l'Éducation Permanente auprès des femmes vise à augmenter leurs compétences sociales citoyennes, à produire un renforcement individuel pour une mise en mouvement collective. Elle permet aussi de promouvoir les enjeux de l'association et de les rendre visibles.

Parallèlement, elle cherche à faire évoluer la connaissance et les pratiques de l'association, et à les disséminer auprès d'autres professionnel·le·s, afin de garantir une meilleure prise en charge des problèmes liés à la violence conjugale.

Enfin, une dernière mission et non des moindres, consiste à chercher à faire bouger les mentalités, chez les hommes comme chez les femmes, à dénoncer les inégalités structurelles et à revendiquer une société plus juste et plus respectueuse des femmes.

Education Permanente

“ Cette année a été celle de l'évaluation, à l'initiative d'Alda Gréoli, du décret de 2003 relatif à l'éducation permanente (EP). La nouvelle version vise notamment à répreciser les missions générales de l'EP en mettant l'accent sur l'anticipation des enjeux sociétaux, la promotion et la défense de droits fondamentaux, ou encore l'implication des participant·e·s dans la construction d'un point de vue critique collectif. Ce sont autant de missions qui nous sont familières.

Le décret encourage également une plus grande transversalité entre les différentes actions reconnues en EP. Dans cet esprit, nous veillons à la qualité et à la cohérence de la collaboration entre les deux axes que sont les actions d'éducation permanente (axe1) et la publication d'analyses et d'études (axe3.2). Des axes que nous voulons complémentaires et qui font de notre département le cœur politique de l'association, avec sa dimension à la fois opérationnelle et réflexive.

Contribuer à produire du changement social est une finalité exaltante. Les avancées dans les mentalités que nous constatons sont autant d'encouragements à maintenir notre cap : poursuite de la libération de la parole des femmes et attention médiatique confirmée pour le féminisme que nous défendons : un féminisme ouvert sur la diversité des situations vécues par les femmes, et conscient des liens étroits entre cause féminine et grands enjeux économiques, climatiques ou migratoires de notre époque.

Cependant, nous constatons que partout où l'humain passe après la finance, ce sont les femmes et les enfants qui en subissent d'abord les conséquences. La montée de l'anti-féminisme, du racisme et de l'homophobie en sont des indicateurs. Cela ne fait que renforcer notre détermination !

En cette année d'échéance électorale, qui marquait aussi les 40 ans de l'association, nous avons - avec nos publics et nos partenaires ainsi que dans nos publications - rappelé avec force que le « privé » est éminemment politique et défendu notre conviction que l'avenir ne se construira pas sur le dos de la moitié de l'humanité.

Roger Herla
Coordinateur de l'axe 3.2
(publications et analyses)

Florence Ronveaux
Coordinatrice de l'axe 1
(animations et sensibilisation)

Enjeu sociétal

L'enjeu sociétal principal de l'association et de l'éducation permanente demeure **l'émancipation au féminin** : Le renforcement du pouvoir d'examiner, de comprendre et d'agir des femmes, non seulement pour ce qui les concerne directement et individuellement, mais aussi en tant que catégorie sociale, pour contribuer au changement en vue d'une société plus juste pour toutes et tous.

La condition des femmes est un domaine qui évolue plutôt lentement, quand il ne menace pas de régresser. Le dernier refuge du pouvoir pour les exclus est souvent la famille.

Les hommes qui perdent en statut social pouvant toujours au nom de la « tradition » y exercer l'autorité, voire en abuser. Même dans les milieux éduqués et progressistes, les discriminations basées sur le genre semblent de celles qui restent les plus difficiles à déconstruire, comme en témoigne le scandale des « ligues du LOL ».

Le contexte politique belge de cette législature, avec un parti xénophobe au pouvoir et une option générale résolument néo-libérale, fragilise encore les *conquis* en matière de droits et de conditions de vie, en particulier des femmes et des enfants.

La majorité des projets de 2018 s'est donc inscrite dans la continuité de notre plan d'action 2016/2020, avec une attention particulière portée à la défense de la Démocratie au sens moderne, c'est à dire dont le fonctionnement repose sur un consensus social : des citoyens et des citoyennes partageant des valeurs de solidarité, d'égalité et de respect des libertés individuelles ; garanties dans une Constitution et traduites dans des lois. Et qui reste, même imparfaite, un rempart pour les droits des femmes.

Projets et activités

L'objet social du CVFE est travaillé en éducation permanente au sein de ses 3 thématiques actuelles :

- Les violences faites aux femmes et aux enfants
- L'Égalité entre les femmes et les hommes
- Les Exclusions socio-économiques et culturelles



703h d'activités
régulières

La lutte contre les **violences faites aux femmes et aux enfants** (96h) dont

- La reprise du spectacle « **Qui a crié au loup ?** » 8 représentations-débats, en collaboration avec l'Hébergement
- Une formation à **l'art du conte autour du féminin et de l'amour**, suivie de performances par des participantes.
- La diffusion du film d'animation « **Dounia-Tamara-Awa** » à 3 reprises, avec l'Hébergement
- La **manifestation nationale du 25 novembre** à Bruxelles et des actions de mobilisation à Liège avec plus de 40 participantes
- De la **sensibilisation auprès de professionnel·e·s, dans les écoles et des rencontres avec des étudiant·e·s** (non comptabilisées)

L'**Egalité de genre** (300h) dont

- « **La rue est à nous** » : Réflexion et actions autour de la place des filles et des femmes dans l'espace public et installation d'un « Salon Urbain » sur l'esplanade St Léonard.
- **L'autodéfense féministe** : Stages mensuels « tout public » à Maghin 11 (donnant désormais lieu à une participation aux frais), et des offres pour des publics spécifiques : LGBT, femmes réfugiées, jeunes femmes, 50 ans et +)
- Le **projet théâtral** « Actrices de notre vie » travail de création d'une pièce originale sur les stéréotypes en 2019
- La réalisation d'un **Roman-Photo** sur les violences de genre avec « D'une Certaine Gaïeté » paru en 2019

La lutte contre les **exclusions socio-économiques et culturelles** (307h) dont

- Le **Cycle politique** pour préparer à la maîtrise des enjeux électoraux locaux avec un focus femme. Un groupe de réflexion mensuel et 4 activités « large public ».
- L'été show sur le thème des « **Femmes en Mouvements** », avec **24 ateliers et ciné-débats**, et la réalisation d'une fresque dans le sas du 11, pour donner de la visibilité aux activités EP
- Les **tables de conversation citoyennes** hebdomadaires pour femmes primo-arrivantes.
- Le **projet Inform'elles**, autour de la notion de **Dignité** pour poser un regard critique sur les droits des personnes allocataires sociales.

L'évolution des publics : vers une petite « internationale féministe » à l'échelle du CVFE

Le fait de travailler avec des groupes de femmes très diversifiés quant à l'âge, l'origine ou l'orientation sexuelle, fait remonter jusqu'à nous les réalités de groupes sociaux qui, pour sembler différents, partagent pourtant fréquemment les mêmes constats, ou apportent des angles de vues complémentaires.

Le choix de travailler avec elles le plus souvent possible dans des projets à moyen-long terme nous permet de leur donner une place dans la détermination des thématiques de l'année, la réalisation des activités et leur évaluation, et même jusque dans la co-animation à certaines occasions. Elle nous permet de mieux nous ajuster aux défis sociétaux, tout en illustrant l'idée que le pouvoir peut être partagé.

Le démarrage du projet de tables de conversations citoyennes en français nous a permis d'atteindre un des objectifs de notre plan quinquennal, à savoir de rejoindre de manière plus systématique et plus ciblée un public primo-arrivant, plutôt jeune (l'âge moyen se situe entre 25-35 ans), avec un niveau de français juste au-dessus du FLE, et représentatif des nouvelles formes de migrations économiques, climatiques et/ou liées aux zones de guerre. Ces femmes ont exploré d'autres identités que celles assignées d'épouses et de mères, découverte des concepts liés aux féminismes et accru le niveau de connaissance de leurs droits.

A travers ce programme, elles protègent ou augmentent leur autonomie envers leur conjoint, et leur autorité envers les enfants.

La moyenne d'âge de l'équipe d'animation et l'accompagnement de 7 stagiaires a également favorisé l'émergence d'autres projets menés avec un public de femmes plus jeunes, parfois déjà conscientisées, et apportant beaucoup d'énergie, d'impertinence, et un regard neuf sur les faits sociaux liés au féminin. Elles permettent d'amener des revendications dans l'espace public.

Parallèlement, nous restons à l'écoute de notre public « historique », composé de femmes belges et dans une moindre mesure d'origine étrangère établies en Belgique de longue date, souvent plus âgées. Des personnes ayant généralement vécu des violences conjugales, ainsi que des discriminations multiples.

Nous avons ainsi pu mettre en oeuvre autour de nos 3 thématiques des activités spécifiques complémentaires, et d'autres plus généralistes et rassembleuses permettant à ces différents publics de se croiser et de se connaître, et déconstruisant au passage certains préjugés.



Production d'analyses et d'études

Le travail & les femmes

Tout en continuant à aborder les inégalités femmes-hommes via des questions diverses et toujours interdépendantes, nous avons choisi en 2018 de privilégier la **thématique du travail**.

Le Collectif a toujours écrit sur le travail. Non seulement parce qu'il s'agit d'une thématique centrale à nos existences humaines où les enjeux de pouvoir et les inégalités de genre sont multiples, mais aussi parce que l'un des départements de notre association, Sofft, est impliqué depuis 25 ans dans l'insertion professionnelle.

A ce titre, nous sommes des témoins directs de l'évolution du monde du travail et de ses impacts sur les femmes, en particulier sur les plus vulnérables d'entre elles.

C'est pourquoi, ces dernières années, nous avons dénoncé les effets spécifiques que font peser les mesures restrictives d'accès au chômage sur les femmes ou encore, tout récemment, proposé d'appliquer à leurs situations une vision alternative et progressiste de l'employabilité .

Cette année, stimulé·e·s notamment par une rencontre avec l'équipe du MOC bruxellois et par les lectures récurrentes d'auteurs se revendiquant du féminisme matérialiste, nous avons décidé de faire le point de façon plus générale sur les relations des femmes au travail.

D'abord via 4 premières analyses réunies depuis dans un dossier « **Travail et genre** ». Puis en prolongeant la réflexion entamée fin 2017 autour de l'employabilité en croisant celle-ci avec le concept de capabilité, bien connu de nombreu·ses·eux collègues.

Mais également dans une étude annuelle consacrée à l'impact du travail précaire sur la santé des femmes.

Enfin, le film documentaire co-réalisé par Agnès Lejeune, la présidente de notre CA, sur le quotidien de femmes aides ménagères (« Au bonheur des dames ? ») a débouché sur une analyse basée sur des rencontres avec les protagonistes et réalisatrices du film.

La santé & les femmes

La thématique de la santé des femmes en tant qu'enjeu politique était donc traitée dans l'étude, mais était aussi au cœur de l'analyse portant sur la possibilité d'une thérapie féministe. Et elle traverse, de façon moins directe mais bien réelle, l'analyse consacrée au fait de se nourrir (au refuge) et aux implications éthiques et politiques de ce geste en apparence si anodin.

Le corps des femmes est donc soumis à toutes sortes d'épreuves, dans le cadre du travail comme dans d'autres contextes où elles subissent des violences. Mais il est aussi un lieu où se reconstruit une confiance en soi et une conscience de soi, où s'initie de la pensée critique, bref où se joue de l'empowerment. C'est ce que nous a expliqué Sophie Fortin dans une interview sur le thème passionnant de l'éducation somatique.

La violence conjugale

Quant aux violences conjugales, nous les avons observées cette année via 4 analyses complémentaires.

La première rappelle le point de vue féministe qui est le nôtre sur cette thématique en présentant les **liens entre violences conjugales et analyse de genre**.

La deuxième nous invite à prêter une attention toute particulière aux « mots pour les dire » : elle le fait en **questionnant l'usage du terme « victime »** à la fois du point de vue du travail social et sur un plan plus sociétal et politique.

La troisième, plus pragmatique, se penche sur le thème des violences conjugales en choisissant d'étudier sous un angle criminologique et féministe une forme de violence ancrée dans l'ère du temps : celle du **revenge porn**, c'est-à-dire le fait de partager sur les réseaux sociaux des photos ou vidéos intimes de son ex-compagne à son insu et/ou contre son gré.

Enfin, nous nous sommes appuyé·e·s sur un rapport co-publié par de nombreuses associations pour porter une nouvelle fois notre attention sur l'importante convention du Conseil de l'Europe concernant les violences faites aux femmes (dite Convention d'Istanbul), cette fois pour faire le bilan critique de son application en Belgique.

Afro-féminisme, Identité ouverte & Ecriture inclusive

Dans la lignée des analyses 2017 autour des féminismes contemporains, nous avons d'abord parlé **afro-féminisme avec Emmanuelle Nsunda**, organisatrice du projet Afrofeminism in progress dans les locaux de La Zone à Liège.

Puis nous avons fait l'hypothèse que l'indispensable lutte pour l'égalité hommes-femmes devrait éviter **le piège de la bicatégorisation** (« Il y a des hommes, il y a des femmes et entre les deux : rien ! ») en s'accompagnant à la fois d'une critique radicale des normes imposées à chacun·e selon son sexe et d'une conception plus ouverte et souple de l'identité (« Il y a plein de façons d'être femmes ou hommes, ou de ne pas se reconnaître dans ces catégories ...catégories qui ne reflètent fondamentalement qu'une partie de nos identités humaines »).

Enfin, parce que les mots sont importants et que le masculin ne devrait l'emporter nulle part sur le féminin, nous avons-nous aussi mené l'enquête : **comment et pourquoi prendre position sur la question de l'écriture inclusive ?**

Dispositifs, diffusions, dynamiques

Comme chaque année, la qualité du travail accompli (et, disons-le, l'atteinte pure et simple de nos objectifs de publication) dépend de quelques plumes invitées et généreuses.

En 2018, Floriane Namêche a rédigé malgré les contraintes qui étaient les siennes une analyse pour la deuxième année consécutive (cette fois sur l'écriture inclusive).

Marion Ballout a réalisé un texte rigoureux et inspiré (sur le revenge porn) durant son stage au sein ... de l'équipe d'animation

Quant à René Begon, il a continué de jouer un rôle déterminant en publiant deux nouvelles analyses (sur l'employabilité puis la Convention d'Istanbul).

Notre mini-équipe, quant à elle, a également accueilli une nouvelle rédactrice : Cindy a été engagée grâce à la diminution du temps de travail choisie par Héloïse. Elle a travaillé les 6 derniers mois de l'année à nos côtés...et prolonge l'aventure en 2019.

Héloïse, de son côté, a vécu une année professionnelle pleine de nouvelles expériences et de rencontres déterminantes, que ce soit au sein du refuge, dans le cadre de l'été-show à Maghin, puis à Montréal, pour un séjour professionnel pendant lequel elle a exploré les relations entre le mouvement (la danse notamment) et le mieux-être, voire l'empowerment, chez des femmes victimes de violences conjugales (cf. ci-dessus). De ces expériences ont découlé des analyses et une étude (qui sera publiée en 2019) ...mais aussi la décision de quitter le CVFE pour se consacrer à de nouveaux projets.

Repenser les publications

Tout en réfléchissant en parallèle à l'amélioration de la présentation digitale de nos publications via le futur site du CVFE (à présent ouvert), nous en avons amélioré la présentation papier tout au long de l'année écoulée, avec l'aide de Floriane Jammot. Et nous en avons proposé des exemplaires à la fois aux collègues (par exemple lors des Midis-Débats) et lors de certains événements (avant-première au Sauvenière, rentrée associative aux Grignoux, pendant l'été-show...). Dans la foulée, deux dossiers réunissant plusieurs analyses ont été réalisés et proposés au public : l'un sur le thème « travail et genre » et l'autre autour de l'employabilité.

Les collaborations inter-services au sein-même de l'association

Elles se sont concrétisés d'au moins 4 façons :

- Tout d'abord, Héroïse a travaillé avec les animatrices EP Annick et Sarah durant l'été-show de l'EP. Elles ont ensemble organisé et co-animé 2 ateliers d'expression corporelle et 2 autres centrés sur l'alimentation (« Raconte-moi l'histoire de ta cuisine »). Ces derniers s'inscrivaient dans la continuité d'ateliers organisés par Héroïse au printemps dans le refuge, avec le soutien de l'équipe psycho-sociale.
- Deux Midi-Débats se sont également tenus au printemps, consacrés respectivement à l'usage du mot « victime » et à l'afro-féminisme, à la suite des analyses rédigées sur ces sujets.
- Et nous avons aussi initié les Brèves Féministes auprès de l'équipe d'intervenant-e-s sociales. aux du refuge : une fois par mois entre février et juillet, nous avons été à la rencontre de l'équipe pour échanger sur certains des thèmes abordés dans nos écrits ou simplement sur des questions qui comptent aujourd'hui pour les mouvements féministes. Avec la volonté d'associer analyse critique, convivialité et culture populaire, on y a donc parlé sexualité, boxe, écoféminisme ou alimentation ; on y a lu de la poésie et écouté des voix inspirantes ; et on y a regardé des extraits de films ou de stand-up.

Etude publiée en 2018

Travailler dans la précarité : quel impact sur la santé des femmes ?

- Cindy Pahaut

Le néolibéralisme, depuis des décennies déjà, a renforcé les rapports de force des riches sur les pauvres, mais aussi des hommes sur les femmes, précarisant toujours plus le travail et les anciens mécanismes de solidarité.

A la lunette du genre, nous verrons comment dans ce système inégalitaire, les femmes sont particulièrement impactées, notamment au niveau de leur santé physique et mentale. Nous envisagerons ici des pistes d'actions concrètes pour re-solidariser les travailleuses, afin que les femmes puissent dénoncer et se défendre de ces discriminations socio-économiques.

Analyses publiées en 2018

L'écriture inclusive : un pas de plus vers l'égalité ?

- Floriane Namèche

L'écriture inclusive est une manière de renverser la règle grammaticale fondamentale que nous avons tou.te.s apprise à l'école : « Le masculin l'emporte sur le féminin ». Parmi les sources d'inégalité entre hommes et femmes, la langue française joue un rôle en renforçant la hiérarchie entre les deux catégories de sexe, masculin et féminin, façonnant la pensée et les représentations sociales autant qu'elle les traduit. En proposant un regard supplémentaire sur la question, à la fois historique et ancré dans le présent, notre objectif est moins de convaincre d'adopter cette écriture que de rappeler qu'elle est, comme la langue en général, un terrain de lutte.

Au bonheur des dames ? Derrière le point d'interrogation

- Cindy Pahaut

Entrevues croisées avec Marie-Virginie Brimbois (déléguée syndicale), Gaëlle Hardy & Agnès Lejeune (les réalisatrices), Cécile Gérôme (« garante des valeurs » de Logi9).

Au Bonheur des Dames ? est un film belge réalisé en 2017 par Gaëlle Hardy et Agnès Lejeune. Le quotidien de 8 dames d'entretien travaillant pour des sociétés de Titres-Services y est dépeint au travers d'une multitude de questions. Pendant que la caméra épouse leurs gestes, les voix hors-champs interrogent les douleurs invisibles que créent ces mouvements répétitifs, les rapports parfois tendus avec les utilisateurs, la pénibilité d'un travail pas toujours choisi, considéré comme non qualifié, donc mal rémunéré. Autant de réponses aux réflexions qui nous animent au CVFE, sur le travail des femmes en général, et le travail du care en particulier.

Revenge porn : critique d'un phénomène social et des mots pour le décrire

- Marion Ballout

Cette analyse propose un regard féministe sur la façon dont nous définissons généralement le revenge porn. Alors que la victime est souvent blâmée pour la diffusion des images qui dévoilent au monde un pan de sa vie intime, nous cherchons ici à repositionner l'auteur comme responsable de ses actes. Cela passe notamment par une attention sans faille aux mots employés pour dire de tels faits : car ils ont autant le pouvoir de cacher que de mettre à jour les rapports de force qui sont en jeu.

Thérapie féministe et politisation de la santé

- Roger Herla, avec l'équipe.

La santé est un enjeu politique. Définir ce qu'est la bonne santé, décider de ce qui relève ou non de la maladie (mentale), en désigner les causes et choisir les soins appropriés : autant d'actions qui s'inscrivent dans des rapports de pouvoir et qui sont par conséquent porteuses de valeurs et d'une vision du monde. Or, à une époque où la tendance est plutôt à considérer le mal-être et la détresse comme des problèmes essentiellement individuels, il est essentiel de se donner les outils pour replacer les souffrances (qu'elles soient psychiques ou physiques) dans leur contexte social et ainsi « politiser la santé ». La thérapie féministe en est un qui mérite d'être découvert et partagé largement.

Apports féministes à la critique du travail

- Roger Herla

Nous proposons dans cette analyse une introduction à la critique féministe du travail. Féministe parce qu'elle envisage les rapports de force complexes qui se jouent sur le terrain du travail tout en tenant compte des inégalités entre hommes et femmes. Sans viser l'exhaustivité, nous présentons ici certains des apports des sciences sociales -récents ou plus anciens- qui nous semblent les plus stimulant.e.s et utiles pour toute personne ou groupe susceptible de se questionner afin de construire son propre point de vue sur ce thème si central à nos existences.

.....

Les femmes sur le marché du travail : comment le temps partiel et des ségrégations persistantes continuent de nourrir les inégalités de genre

- Roger Herla

En termes de travail salarié, la situation des femmes a beaucoup évolué depuis cinquante ans. Des transformations majeures ont vu le jour sans que certaines inégalités et discriminations ne disparaissent pour autant. Cette analyse esquisse un portrait du rapport entre les femmes et le travail salarié en Belgique et dans les pays environnants.

Nous espérons contribuer à une prise de recul critique et à une déconstruction des stéréotypes de genre liés au travail par les différentes personnes pour qui l'emploi est un enjeu majeur : en particulier les femmes qui sont confrontées au chômage et aux pressions à la réinsertion socio-professionnelle et les intervenant.e.s qui les accompagnent, dans différents contextes, sur ce chemin sinueux.

Inégalités femmes-hommes face au travail : Quelles responsabilités de l'école et de l'orientation en général ?

- Roger Herla

La façon dont nos sociétés envisagent le travail, et en particulier le marché du travail, entretient de fortes inégalités entre les sexes. Pour augmenter nos chances de comprendre les mécanismes de cette injustice, il nous semble pertinent de multiplier les angles d'approche. C'est pourquoi, après avoir posé notre regard sur certaines critiques féministes du travail puis sur le rapport des femmes à l'emploi aujourd'hui, et après avoir abordé les conséquences des inégalités face au travail en aval de la carrière professionnelle, en particulier sur les pensions, nous allons à présent explorer ce qui se passe en amont du monde du travail. Plus précisément, nous nous intéresserons à la façon dont l'école et les logiques d'orientation qui la traversent influent sur les (possibilités de) choix des hommes et des femmes ainsi que sur leur rapport au travail et à la carrière.

.....

Du Sud au Nord, impacts de la mondialisation néolibérale sur le travail des femmes

- Roger Herla

On ne peut pas comprendre le monde du travail et les inégalités qui le traversent et l'organisent sans prendre en considération les rapports sociaux (donc les rapports de force) entre hommes et femmes. Mais il est tout aussi nécessaire d'inclure dans cette analyse les dimensions de race, de classe sociale et de rapports entre Sud global et Nord global. Dans la lignée de plusieurs textes publiés ces derniers mois, nous aborderons ici la question du travail et des inégalités de genre, mais nous le ferons cette fois à partir de l'observation des transformations qui se sont imposées à l'ère néolibérale, c'est-à-dire depuis une trentaine d'années. Dans une perspective résolument féministe, nous allons tenter de comprendre et de résumer les grandes lignes et les conséquences de la réorganisation du travail à laquelle nous avons assisté à l'échelle de la planète.

A propos de l'usage du mot « victime »

- Roger Herla avec Pierre-Nicolas Bourcier et Sandrine Bodson

Dans les débats ayant entouré les mouvements #MeeToo et #balancetonporc, des voix très diverses se sont inquiétées ou offusquées qu'une telle prise de parole collective renvoie l'image de femmes « éternelles victimes », toujours fragiles, faibles, incapables de se défendre et « traumatisables ».

Comme si le fait de dénoncer enfin des actes de violences subis, de se reconnaître et de se faire connaître en victimes ne constituait pas un moyen de reprendre du pouvoir mais plutôt, paradoxalement, un risque de réduire les femmes (la femme ?) à cette posture soi-disant « passive » et « irresponsable » des victimes (de la victime ?).

Dans la lignée de textes précédents consacrés aux typologies et aux profils-types en tant qu'étiquettes, nous nous intéresserons dans cette analyse au mot « victime » et à ses effets possibles sur les réalités qu'il tente de décrire.

Violences conjugales et genre : quels liens ?

- Roger Herla

Nous désirons porter un regard féministe sur le monde. Analyser les rapports hommes-femmes sous un angle critique, comprendre comment ces deux catégories d'êtres humains se construisent socialement, décortiquer les inégalités symboliques et concrètes qui découlent de cette bi-catégorisation et, dans la mesure du possible, mettre en lumière les luttes en cours pour les combattre, qu'elles se jouent au niveau individuel ou collectif.

De ce point de vue, il est essentiel de relier les violences conjugales à la question du genre. Bien sûr, le genre n'est pas le seul facteur explicatif des violences conjugales : chaque histoire doit être envisagée dans sa complexité et son unicité. Néanmoins, les violences conjugales ne doivent pas être réduites à leur dimension individuelle et privée mais également comprises dans leur dimension politique, c'est-à-dire replacées dans le contexte sociétal qui les rend possibles.

Lutter pour l'égalité et/ou déconstruire les catégories femmes-hommes ?

- Roger Herla, avec l'équipe

Les luttes pour une égalité réelle entre femmes et hommes ont débouché sur des avancées majeures dans l'histoire contemporaine et continuent de porter des fruits. Mais au-delà du mythe d'une « égalité-déjà-là » dénoncé par Christine Delphy, est-ce qu'imaginer que nos sociétés sont capables de concrétiser un jour l'égalité entre les sexes n'est pas en soi un leurre, une chimère ? Et si on adhère à une telle hypothèse, quelles conséquences pour les combats présents et à venir pouvons-nous en déduire ?

Suivi de la Convention d'Istanbul sur les violences faites aux femmes : la Belgique pourrait faire mieux

- René Begon

Dans le cadre du suivi de la Convention du Conseil de l'Europe concernant la violence envers les femmes (dite Convention d'Istanbul), une cinquantaine d'associations d'aide aux victimes de violence conjugale se sont regroupées pour produire un Rapport alternatif évaluant la manière dont la Convention est appliquée en Belgique. Leur constat est critique : l'analyse féministe des violences envers les femmes est en recul, les pouvoirs publics ne consultent pas les associations lors de l'élaboration des Plans nationaux d'action (PAN), le financement du secteur associatif reste insuffisant et aléatoire et on constate toujours un manque criant de structures d'accueil pour les victimes.

Employabilités et capacités : renforcer la liberté e choix des travailleuses

- René Begon

Comment concevoir l'employabilité féminine d'une manière alternative, c'est-à-dire en prenant distance avec les conceptions classiques, qui considèrent les travailleuses/-eurs comme des marchandises à la disposition du patronat ? On ne peut aborder cette question en faisant abstraction de la dévaluation historique du travail féminin et du cortège d'inégalités et de discriminations engendré par la société patriarcale. L'outil critique que nous utiliserons pour aborder autrement l'employabilité féminine : l'approche par les capacités de l'économiste indien Amartya Sen.

« Du corps intime au corps social ». Pratiques somatiques et pensée critique. Dialogue avec Sylvie Fortin

- Héroïse Husquinet

Les pratiques d'éducation somatique, à travers l'apprentissage du corps en mouvement dans l'espace, peuvent contribuer à modifier l'« objectification » de soi sous-jacente aux discours dominants sur le corps (des femmes en particulier) et constituer une forme de résistance aux « technologies de la domination ». Les recherches de Sylvie Fortin valorisent l'apport de l'éducation somatique dans un processus d'empowerment et offrent de nombreux points d'appui pour questionner et enrichir les pratiques d'éducation permanente.

Un écho à la voix des femmes afrodescendantes. Entretien sur l'afro-féminisme

- Héroïse Husquinet & Emmanuelle Nsunda, chercheuse indépendante et chargée de projet à l'asbl La Zone

Les discriminations raciales et sexistes que les femmes afrodescendantes subissent, marques de l'héritage colonial, sont aujourd'hui encore inconscientisées et niées. Comment, tout en laissant aux femmes noires le soin et la place de se réapproprier leur propre vécu et leur Histoire, contribuer à faire bouger les choses ? Emmanuelle Nsunda, militante afroféministe, chercheuse et chargée de projet à l'asbl La Zone où elle a mis en place le projet Afrofeminism in progress, a accepté de répondre à nos questions. Son témoignage nous éclaire sur la réalité que vivent les femmes noires en Occident et sur les enjeux de l'afroféminisme, ici et maintenant. Pour une association comme le CVFE, féministe et ouverte à la diversité, il est essentiel d'en partager le récit et l'analyse afin de déconstruire le racisme systémique et de valoriser l'expérience et le savoir inconfortable mais powerful des minorités.

Se nourrir : implications politiques et éthiques d'un geste au cœur des rapports de genre et du vivant

- Héroïse Husquinet

Comment se nourrit-on ? Quels sont les implications et les enjeux de ce geste ? À quelles conditions le fait de (se) nourrir peut-il être un facteur d'émancipation et d'empowerment pour les femmes ? Le rapport à l'alimentation est révélateur d'un rapport à soi et au monde. Le geste de manger nous connecte, que nous en soyons conscient.e.s ou non, à d'innombrables chaînes de dépendance qui nous relient aux autres êtres vivants. Elle dépasse de loin la seule question du bien être individuel ou familial. Ses enjeux sont collectifs et politiques, parce que l'alimentation se situe au cœur d'un système de relation et de soin - dont les femmes restent souvent les garantes sans pouvoir pleinement en jouir.

6 filières de formation

240 participantes aux filières de SOFFT

49 138 heures totales d'activités.

Nous mettons à disposition des programmes de formation pour des femmes exposées à de multiples inégalités et injustices socioéconomiques.

Par des méthodes participatives, nous leur proposons des moyens d'acquérir des compétences transférables afin d'augmenter leur autonomie, leurs capacités d'agir et leur place sur le marché du travail.

ORIENTATION ET FORMATION

“ *Remue-ménage, Décret CISP, manifestations, manque de concertation du cabinet de Jeholet avec les secteurs touchés, projet de réforme APE, nombreuses interpellations, l'année 2018 fut très mouvementée et stressante pour la plupart des opérateurs de formation, asbl et même certains secteurs publics concernés. Malgré nos critiques et nos propositions, à la veille de 2019, le Ministre tient toujours à réformer « dans un souci de bonne gestion de l'argent public ». Cette absence de dialogue a uniquement renforcé le sentiment des CISP selon lequel le ministre jetait l'opprobre sur notre secteur et renforçait son désintérêt pour le public le plus fragilisé des demandeurs d'emploi.*

La situation financière du CVFE et les restructurations des médiateurs ont également eu un impact sur le département.

Le résultat pour le département SOFFT : diminution du temps de travail de Susann Rother, conseillère pédagogique et départ volontaire annoncé pour février 2019 d'Emilie De Dekker, l'organe de coordination du service se voit encore affaibli après la mise en mi-temps de la direction en avril 2018. Pour répondre à cela, nous avons mis en place un outil informatique afin de soutenir la planification de toutes les activités de SOFFT, mais aussi faciliter le travail de la direction et de la conseillère pédagogique. L'intervention des médiateurs a eu un effet positif sur la mobilisation de toute l'équipe SOFFT à participer à la relance du CVFE. Elle a aussi permis un rapprochement avec les collègues d'autres départements du Collectif.

Durant cette année tumultueuse, l'équipe de SOFFT a bravé la tempête en menant à bien les différentes activités programmées à découvrir dans les pages qui suivent.



Myriam FATZAUN
chargée de l'insertion socio professionnelle.

PRATIQUE PEDAGOGIQUE

En 2018, SOFFT a été invité à deux reprises pour présenter ses pratiques pédagogiques à d'autres professionnel·le·s, une première fois à « l'AG thématique et festive d'ALEAP » qui a eu lieu le 28 septembre 2018 à Namur et aux opérateurs de l'insertion socio-professionnelle membres d'ALEAP et ensuite à « la journée annuelle des PMTIC » du 11 décembre 2018 à Namur.

Chaque année, la fédération CISP de SOFFT, ALEAP, organise l'AG thématique et festive avec et pour ses membres et partenaires. SOFFT, étant reconnu comme « expert » en matière d'accueil, a proposé un atelier de 3 heures. Quatre formatrices travaillant dans 3 filières différentes accompagnées par la conseillère pédagogique ont préparé et réalisé cet atelier dans la bonne humeur. Et cela a porté ses fruits.

En effet, les professionnel·e·s ayant participé à l'atelier ont très clairement exprimé leur satisfaction et les formatrices ont apprécié cette préparation qui leur a permis d'échanger leurs pratiques en interne.

La journée annuelle des PMTIC vise également l'échange entre professionnel·le·s, mais cette fois dans le secteur de l'informatique. Le LabSet, la coordination pédagogique pour les PMTIC, a demandé à notre formatrice en PMTIC d'animer un atelier sur notre manière de rendre visible les progrès des participant·e·s durant la formation et sur un outil favorisant la solidarité et la bienveillance dans un groupe. Les retours ont de nouveau été très positifs !

Lors de ces présentations, les « jeux Thiagi » ont pris une place importante. En effet, l'équipe a été formée pendant plusieurs jours à leur utilisation, il y a quelques années et notre bibliothèque interne compte plusieurs de ces manuels. Il s'agit en fait d'activités interactives, structurées, le plus souvent ludiques ayant un objectif pédagogique bien précis. Ils font maintenant partie de nos pratiques habituelles que ce soit au niveau des formations ou des réunions. Il y a même des vrais « accros » au sein de l'équipe.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

S'orienter du bilan au projet

En 2018, le calendrier et le programme n'ont pas changé. Certains ateliers ponctuels ont pourtant été ajoutés. Il s'agit de deux ateliers de communication sensibilisant aux effets que la communication verbale, para-verbale et non-verbale peut avoir sur les autres et, en fonction de la session, un ou deux ateliers « vie en groupe » qui ont comme intention de sensibiliser aux phénomènes de la dynamique de groupe.

Des ateliers d'échanges de savoirs entre les participantes ont également été mis en place. L'ensemble de ces nouveaux ateliers, qui visent à renforcer la confiance en soi, a été apprécié par les groupes et sera reproposé aux prochains.

Comme l'année précédente, le recrutement n'a pas été facile. Nous observons que la fragilité du public augmente encore sur le plan de la violence vécue, de la précarité et de l'instabilité de l'état de santé, ce qui affecte la présence en formation. Concrètement, il y a eu 5 fins de formation anticipées

dont 3 liées à une incapacité de travail. Malgré tout, la plupart des participantes ont pu élaborer leur projet professionnel. Généralement, elles visent la reprise de formations (pédicure médicale, vente, technicienne en construction, assistante en logistique) voire la reprise d'études (comme assistante sociale ou éducatrice).

Explorer l'informatique et construire un projet

Au vu du nombre décroissant de candidates dans cette filière, nous avons en 2017 supprimé la plage horaire du mercredi après-midi pour faciliter l'entrée en formation des mères d'enfants en bas-âge.

En 2018, d'autres aménagements ont été introduits. La formation devient plus concrète et plus en lien direct avec les exigences auxquelles les participantes sont confrontées tous les jours : mail, agenda, formulaires en ligne, recherche d'informations fiables, etc. Pour rappel, la préoccupation majeure de la filière reste de permettre aux participantes d'élaborer leur projet professionnel.

Nous constatons que les formations qualifiantes en informatique ne demandent pas nécessairement de prérequis à l'entrée et que la matière que nous proposons était donc soit trop technique et peu utile pour les participantes ne s'orientant pas dans ces matières, soit trop peu poussée pour celles qui se dirigeaient effectivement dans cette voie – menant à des répétitions pour elles lors de leur formation qualifiante en aval du parcours.

Ce que nous souhaitons, c'est préparer notre public à un monde du travail en mutation constante, et cela notamment grâce à l'introduction continue de nouvelles technologies. Au lieu de proposer des compétences professionnelles spécifiques qui changeront tôt ou tard, il nous semble plus pertinent de faire évoluer des compétences génériques permettant de s'adapter au changement : **développer la compétence numérique en fait partie.**

Les nouveaux ateliers permettent d'aller plus loin dans l'acquisition des savoirs, aptitudes et attitudes faisant partie de cette compétence. Ils rendent les participantes plus autonomes dans leur vie professionnelle et privée et leur permettent de s'intégrer mieux au niveau socio-professionnel et de pratiquer une citoyenneté plus active dans cette société fondée sur le savoir.

Dans le même ordre d'idée de favoriser le développement de compétences génériques, nous intégrons des éléments visant à « apprendre à apprendre », une autre des compétences clés européennes.

Il s'agit pour les participantes non seulement de mieux connaître leur façon d'apprendre (entre autres, selon le modèle des intelligences multiples) mais aussi de pratiquer différentes manières d'apprentissage.



Nombres de participantes
31 femmes



11 238 heures de formation réalisées

Reprendre confiance en soi pour oser le changement.

Si le contenu de la formation a peu changé : les thématiques concernant l'écologie et la solidarité citoyenne étant de nouveau bien présentes, l'équipe a dû faire face à l'absence prolongée d'une des formatrices titulaires pour la deuxième session de l'année. Vu que les participantes sont accompagnées de très près et très régulièrement vues en entretien individuel dans cette formation, le remplacement de cette personne de référence et de confiance pour les participantes était particulièrement délicat. Plusieurs formatrices ont dû intervenir dans le groupe pour assurer la formation pour laquelle les participantes se sont inscrites.

Concernant le recrutement et le profil des participantes, les candidates sont toujours très nombreuses. Nous constatons par contre que celles-ci, souvent orientées par le Forem, ne sont pas éligibles ou dans une si grande précarité ou fragilité au niveau de leur santé physique ou mentale que la majorité n'est pas en mesure d'être régulièrement présente pendant les 4 mois de formation.

C'est la raison pour laquelle nous avons commencé, pour la première fois depuis des années, avec 11 participantes seulement au mois de septembre et que deux fins de formations anticipées ont eu lieu pour ce même groupe.



Nombres de participantes

37 femmes



8 808 heures de formation réalisées

Nouveau Départ : reconquérir une autonomie sociale et professionnelle.

Cette filière se déroule **au sein du refuge du CVFE** car elle s'adresse aux femmes hébergées. Depuis 2017, un nouvel atelier a vu le jour, pendant lequel des questions de parentalité sont été abordées. En effet, la relation mère-enfant doit être redéfinie pour pouvoir trouver un nouvel équilibre après l'exposition à la violence. Les femmes y questionnent la relation avec leur mère ainsi que la relation avec leur(s) enfant(s). Cette formule a fait ses preuves et a été conservée pour l'année 2018. Souvent des projets personnels (trouver un logement...) sont prioritaires à court-terme, mais le besoin et l'envie d'autonomie est grande, de sorte que l'intégration sur le marché du travail et de la formation apparaît pour les projets à moyen-terme.



Nombres de participantes
24 femmes



3 342 heures de formations réalisées

Soutien Individuel et court pour femmes à la recherche d'un métier

Le soutien individuel et court pour femmes à la recherche d'un métier, dans le cadre de l'appel à projets 9 du FOREM a pour objectif d'ébaucher, définir ou confirmer un projet professionnel réaliste adapté aux compétences de la participante, à sa situation personnelle et tenant compte du contexte socio-économique.

Concrètement, il s'agit d'un suivi qui permet de dresser un bilan du parcours formatif, personnel et professionnel des participantes, en identifiant leurs centres d'intérêts, leurs compétences, leurs points forts et réussites, mais aussi leurs besoins spécifiques, leurs obstacles à l'emploi et de trouver des pistes pour les lever.

Il s'adresse à des femmes qui, pour différentes raisons (« urgence », problématique de santé, besoin d'une optique « coaching », situation difficile qu'elles ne désirent pas confier à d'autres personnes...) n'ont pas la possibilité de s'intégrer dans une démarche de groupe et est d'ailleurs notre seule action permettant de travailler de façon individuelle sur l'ensemble de la formation. Il permet ainsi d'accrocher un public qui ne serait habituellement pas recruté dans une de nos filières.

Beaucoup d'entre elles, surtout les plus âgées, vivaient assez mal les contrôles de recherche d'emploi et apparaissaient anxieuses. Il est important de mentionner une augmentation du nombre de situations liées aux violences conjugales, qui s'avèrent avoir une grande importance dans l'insertion socioprofessionnelle des femmes victimes et nécessitent une approche particulière.

En outre, une formatrice a rencontré de façon récurrente des abandons avant même que le suivi puisse commencer, de façon totalement indépendante de sa volonté ou de la volonté des candidates.

Concernant les résultats, plusieurs dames ont, après leur formation, rapidement retrouvé un emploi. La majorité d'entre elles ont repris une formation qualifiante et ont pu se réorienter en fonction de leur état de santé. Deux d'entre elles ont décidé de passer leur CESS en vue de reprendre des études. Une dame victime de violences conjugales a décidé d'être suivie afin d'amenuiser ses idées suicidaires récurrentes qui l'avaient menées à un passage à l'acte. Une dame envisageait, en fin de formation, de mettre en place un projet indépendant en vue d'ouvrir une maison d'hôtes. Enfin, dans un tout autre registre, une dame a désiré s'orienter vers le métier de thanatopractrice, ce qui démontre de la variété des projets qui peuvent émerger du suivi.

Nous avons également appris qu'une personne que nous avons suivie il y a quelques années et qui s'était orientée vers les métiers du social avait obtenu son diplôme d'assistante sociale et se lançait dans un master en ingénierie et action sociales.

La répartition entre quatre formatrices, toutes occupées sur une filière, pose question en termes de temps consacré par chaque formatrice aux suivis, au recrutement, aux séances d'informations et aux réunions de coordination, mais aussi en termes d'efficacité. Une réflexion sur une réorganisation éventuelle est menée par l'équipe et la direction.



Nombres de participantes
16 femmes



448 heures de formations
réalisées



50% CESI
6% CEB
38% CESS
6% Sans diplôme

INITIATION INFORMATIQUE

La région wallonne nous a accordé à nouveau 3090 heures pour 2018. Nous avons organisé 9 groupes dont 3 groupes en partenariats avec Réinser, le service de formation du CPAS de Liège.

Denise Flagothier, formatrice pour le module PMTIC fut invitée en 2018 par le Labset, service pédagogique de l'université de Liège pour présenter le carnet de formation réalisé par SOFFT et aussi comment utiliser les jeux Thiagi avec un public inscrit au PMTIC.



Nombres de participantes
70 femmes



3 190 heures de formation réalisées

« Le français FLE pour débutant.es »

En 2018, la filière FLE a adopté la même fréquence que les autres filières. Deux groupes ont donc commencé une formation, un en février et l'autre en septembre. Les groupes étaient composés de 14 participant·e·s, dont en moyenne autant de femmes que d'hommes d'âges, de niveaux d'études et d'origines variés.

A chaque fois, une ou deux personnes ont quitté le groupe pour des raisons de santé ou suite à un déménagement. La plupart du temps, nous avons pu céder leur place à des candidat·e·s en attente d'un niveau équivalent à celui qu'avait atteint le groupe entre-temps. L'équipe est maintenant plus expérimentée dans le recrutement, mais une hétérogénéité des niveaux d'apprentissage semble inévitable.

Il s'agit de trouver l'équilibre permettant à tout·e·s d'avancer à leur rythme sans pour autant abandonner la collectivité des ateliers.

Suite à l'évaluation menée avec le dernier groupe et à nos propres observations, nous envisageons d'amplifier les ateliers consacrés à l'apprentissage et au décryptage des lettres, sons et syllabes afin d'améliorer le passage vers la lecture. L'atelier d'expression théâtrale n'a pas eu lieu dans le groupe de septembre car les différentes parties ont ressenti le besoin de clarifier les objectifs de l'atelier. Nous espérons pouvoir reprendre ces ateliers en 2019.

Finalement, en ce qui concerne les projets post-formation, la grande majorité des participant·e·s était pressée de travailler mais, le niveau linguistique n'étant pas encore assez élevé, presque tout·e·s ont exprimé la volonté de continuer l'apprentissage du français. Le groupe a donc fait la visite de plusieurs centres de formation avec une formatrice. Des contacts entre équipes ont été nécessaires pour orienter les apprenant·e·s.

La filière FLE a suscité un bon nombre de réflexions.

Nous avons notamment essayé plusieurs façons d'organiser le recrutement. Il semblerait que nous ayons finalement trouvé celle qui convient le mieux. Elle consiste à établir une liste d'attente sous forme informatique et à inscrire les candidat·e·s au fur et à mesure qu'ils/elles arrivent.

Plus ou moins deux mois avant le début d'une nouvelle session, nous invitons les candidat·e·s pour procéder au test de positionnement et pour vérifier leur situation administrative. Si, et seulement si, notre groupe n'est pas complet au terme de cette première étape, nous ouvrons nos séances de recrutement à tout le monde et faisons appel aux partenaires (autres centres de formation, Cripel, Calif, etc.). Plusieurs séances de recrutement sont nécessaires, car une bonne partie des invité·e·s ne se présentent pas à leur rendez-vous, sans nous en informer au préalable et donc sans fournir de motif à leur absence. Même une fois le groupe constitué, certain·e·s participant·e·s ne se présentent pas le premier jour de formation et des remplacements se font alors au cours de la première semaine via la liste d'attente.

Le programme, quant à lui, a été adapté aux groupes et réalisé par les formatrices, mais nous avons pris conscience qu'il n'est pas toujours évident d'assurer une cohérence entre les différentes interventions. C'est la raison pour laquelle les formatrices se sont « spécialisées » et interviennent donc majoritairement pour travailler l' « expression orale » ou « la grammaire et l'écriture » ou « la vie en Belgique » pour citer des exemples. Ceci ne semble pas avoir perturbé les groupes de formation. Au contraire, les apprenant·e·s ont bien compris l'objectif de chacune et apprécié la diversité des approches et contenus. Enfin, il est utile de relever le défi que constitue toujours l'intégration de l'approche par compétences.



Nombres de participant·e·s

29 participant·e·s



11 350 heures de formations réalisées



Le référentiel de formation et celui d'évaluation ont évolué en 2018, cette fois plus au niveau des différentes formations et plus en travail collectif concernant l'équipe entière. Nous n'estimons tout de même pas avoir terminé ce travail

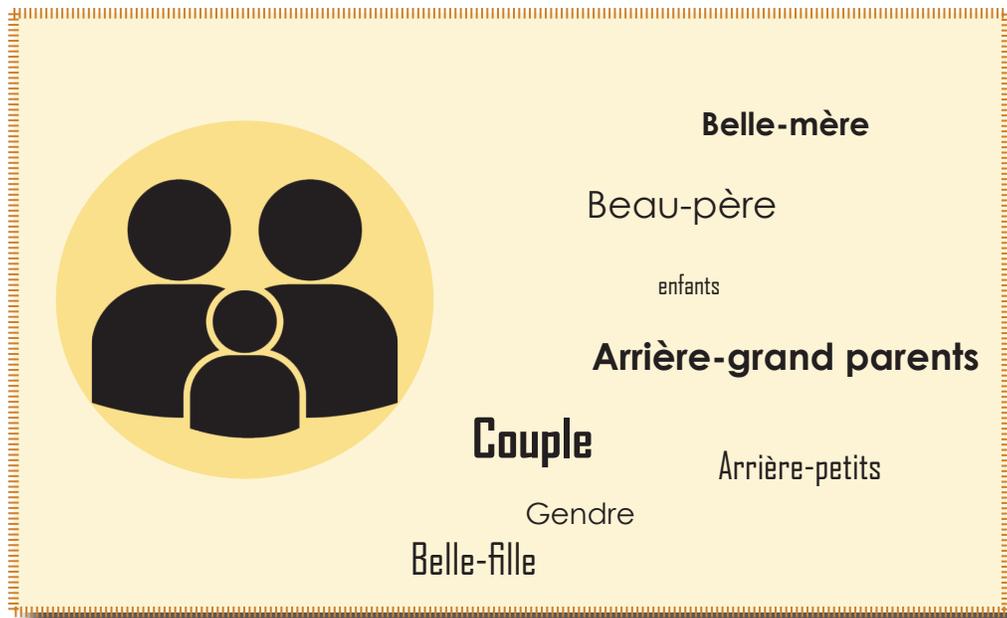
Bonnes pratiques en FLE ou le comment une matière est abordée

Nos participant.es sont des adultes avec des attentes en matière d'apprentissage du français. Ils veulent comprendre et apprendre à se débrouiller en français dans un temps relativement court car il en va de leur capacité à communiquer avec le nouveau monde auquel ils sont confrontés et donc de leur survie en Belgique.

Leur curiosité est grande et leur intérêt vif mais ce sont aussi des personnes n'ayant généralement qu'une connaissance très parcellaire du français. Nous essayons donc de combiner les étapes du contenu qui est à aborder pour pouvoir passer du niveau A0 au niveau A1.1 tout en répondant toujours à leurs questions quelles qu'elles soient.

En ce qui concerne les outils utilisés, nous essayons de leur faire découvrir le plus possible par eux-mêmes la matière proposée et nous commençons toujours par mettre en exergue tout le vocabulaire déjà connu. Chaque séquence de formation comprendra de la compréhension orale, de la production orale, de la compréhension écrite et de la production écrite. La part d'oral sera cependant plus importante que celle consacrée à l'écrit.

A titre exemplatif, la séquence sur la famille et les adjectifs possessifs se travaillera généralement sur 8 sessions ou demi-journées de travail.



1ère session

Sur base de photographies A4 représentant une famille fictive, ils retraceront les liens familiaux de base qui sont souvent déjà maîtrisés et découvriront de nouveaux termes. L'arbre généalogique fictif comporte des couples mixtes et belges, des couples mariés ou non, des célibataires d'âges divers, des personnes exerçant un métier remettant en question des codes souvent trop convenus et porte sur 4 générations.

2ème session

Les apprenants doivent s'exprimer non seulement sur la famille mais aussi sur les familles et sur ce qu'est la notion de famille en Belgique et chez eux mais aussi sur la place de chaque membre au sein de la famille et de la société.

3ème session

Celle-ci porte sur des exercices écrits et oraux (par exemple: jeux de rôles de présentation des membres d'une famille au voisin ou à la voisine et vice versa) qui permettront l'intégration du vocabulaire relevé dans un contexte porteur de sens.

4ème & 5ème session

une 4ème sera consacrée à la réalisation de son propre arbre généalogique et de la présentation de celui-ci au groupe... l'occasion de nombreuses comparaisons entre la composition de leurs familles souvent plus nombreuses que les nôtres. Cette thématique sera complétée par une étude des adjectifs possessifs où la formatrice relèvera avec les apprenants, les possessifs déjà connus (ex. mon père, ma mère, son frère, sa sœur) et les complétera avec ceux à découvrir, généralement les possessifs pluriels ; ce sera l'objet d'une 5ème session.

6ème session

Une 6ème session verra l'utilisation de jeux pédagogiques tels les dominos « famille/possessifs » ou encore une activité où chaque apprenant prend l'identité d'un membre d'une famille. Des objets bizarres et hétéroclites (ou les images de ceux-ci) leur sont distribués. Ils sont d'abord bien identifiés et puis l'activité débute; il faut que chaque membre de la famille retrouve ses biens. Charge à chacun et chacune d'énoncer : par exemple : « le père » dit : « j'ai une manette de jeu mais ce n'est pas ma manette de jeu. Est-ce que c'est la manette de mon fils ? Est-ce que c'est ta manette ? » Et « le fils » de répondre par exemple : « Non, ce n'est pas ma manette mais c'est celle de mon oncle. C'est sa manette. » L'oncle accepte par exemple : l'objet « oui, c'est bien ma manette mais j'ai une paire de lunettes de soleil et ce ne sont pas mes lunettes. A qui sont les lunettes ? »... et ainsi de suite. Si les objets sont bien choisis, l'activité peut être très drôle mais fait bel et bien travailler l'usage oral des adjectifs possessifs.

7ème session

Une 7ème session permettra de faire des exercices écrits sur les adjectifs possessifs entrecoupés de nouveaux exercices oraux mêlant famille et possessifs.

8ème session

La 8ème et dernière session sera consacrée à une table de conversation dont le sujet – qui doit être en lien avec ce qui a été vu - est choisi par les apprenants mais aussi à des exercices de lecture et de phonétique découlant de ce qui a été appris pendant la semaine. Par exemple : les sons ON/OM et AN/AM-EN/EM que l'on retrouve dans : oncle, tante, parents, enfants, compagne, compagnon,...).

45 demandes de stage

73 candidatures spontanées

6 annonces de recrutement

Le Service "Administration RH & Finances" a pour missions principales, d'une part, la comptabilisation des opérations, la gestion des subsides et la gestion budgétaire dans le respect des réglementations applicables aux ASBL et, d'autre part, la gestion des ressources humaines. Sans compter la fonction d'accueil-secretariat.

ADMINISTRATION & FINANCES

“ L’année dernière, je faisais part du fait que l’année 2017 avait été une année chargée et que 2018 ne serait pas une année des plus simples pour notre service. Je terminais en encourageant l’équipe à entamer l’année 2018 avec force et solidarité.

Nous en avons eu besoin ...

Dire que 2018 a été une année mouvementée serait un euphémisme : 2018 a été une année chaotique ...

Afin de faire face aux difficultés du Collectif, une des mesures prises par le Conseil d’Administration était de faire appel à des médiateurs judiciaires. Ce plan a eu plusieurs répercussions sur le Service Administration et Finances :

1. 2018 s’est inscrit dans la lignée de l’année 2017. Le service a dû faire face à plusieurs départs (volontaire, changement de département, licenciement) qui ont impacté le fonctionnement du service mais également le reste de l’équipe. Début 2018, l’équipe était composée de neuf personnes. Fin 2018, nous ne sommes plus que quatre.
2. Le service a été confronté à une charge de travail plus importante. Afin d’aider les médiateurs dans leurs missions, l’équipe s’est rendue disponible en vue de leur fournir les informations nécessaires.
3. Une volonté de réinternaliser la comptabilité, en vue de faciliter la gestion comptable, le suivi et l’échange d’informations. La fin de l’année a donc été rythmée par les différents entretiens en vue de recruter la comptable, qui prendra ses fonctions dès janvier 2019.
4. Ensuite, un travail de collaboration étroite avec le Conseil d’Administration a été mis en place afin d’avoir un échange permanent, un transfert d’informations le plus optimal possible et, sous l’impulsion de la trésorière du Conseil d’Administration, la mise en place d’outils de pilotage commun, inexistantes jusqu’alors.

2019 devra commencer par une réorganisation du travail et des tâches en vue de palier les départs et de tendre vers plus de polyvalence ainsi que la mise en place d’une vision du travail basée sur une gestion « passé-présent-futur ». Une reconstruction de la dynamique d’équipe ainsi que la définition de nouveaux objectifs seront indispensables. Même si le chemin s’annonce long et escarpé nous y arriverons ensemble. Malgré tout, je reste confiante dans la qualité de l’équipe, confiante dans son engagement, confiante dans son aptitude à surmonter les difficultés mais également confiante dans sa capacité à accomplir des changements qui seront nécessaires pour l’avenir. J’ose espérer que le Service Administration et Finances puisse trouver, en cette nouvelle année, une stabilité en son sein, en vue d’effectuer son travail avec un peu plus de sérénité.

Je souhaite, tout d’abord, remercier l’équipe pour le travail effectué et l’énergie dont elle a fait preuve durant cette année 2018. Je l’encourage à rester unie et à entamer 2019 avec détermination. Enfin, je souhaite également remercier les membres du Conseil d’Administration ainsi que les médiateurs, pour leur collaboration et le soutien dont nous avons pu bénéficier.

Melissa Vicenzot
Cheffe du service administratif et financier

Ressources Humaines

Ce pôle du Service Administration & Finances se consacre au déploiement de la politique de ressources humaines du CVFE.

Cette politique se décline aujourd'hui en plusieurs activités dont la gestion des ressources humaines, l'accompagnement des travailleurs et travailleuses dans leurs démarches administratives diverses, le suivi des contrats de travail, la gestion de la paie et le suivi des dossiers des travailleurs·euses du CVFE, etc.

Les premières données sont significatives, notamment le travail abattu au niveau du recrutement : en 2018, le pôle RH a reçu **45 demandes de stage**, **73 candidatures spontanées**, et **1020 réponses** au total pour les **6 annonces de recrutement publiées**, ce qui équivaut à une moyenne de 170 réponses par annonce. En 2018, ce sont trois nouvelles collaboratrices qui ont rejoint le CVFE. Deux autres entrées étant prévues pour début 2019.



PRH One

Pour rappel, la politique RH a pour but de donner à chacun les moyens d'optimiser son parcours au CVFE en renforçant la mise en œuvre d'outils spécifiques.

Cette année, l'accent a été mis sur le plan de formation concerté à trois ans, afin de s'inscrire dans une gestion structurée et prévisionnelle des formations à suivre. Fin 2017 - début 2018, un questionnaire d'identification des besoins en compétences a été envoyé à l'ensemble du personnel en vue d'avoir toutes les informations pour la mise en place du comité de pilotage.

En octobre 2018, un comité de pilotage, composé de cinq personnes, a été créé en vue de ressortir les différents besoins en compétences, dans un plan de formation à trois ans. Le comité de pilotage s'est réuni quatre matinées, en vue de proposer un document finalisé à la Direction Générale A.I. ainsi qu'à la délégation syndicale. Ce plan de formation concerté devra être validé, début 2019, par ces dernières.

Formations

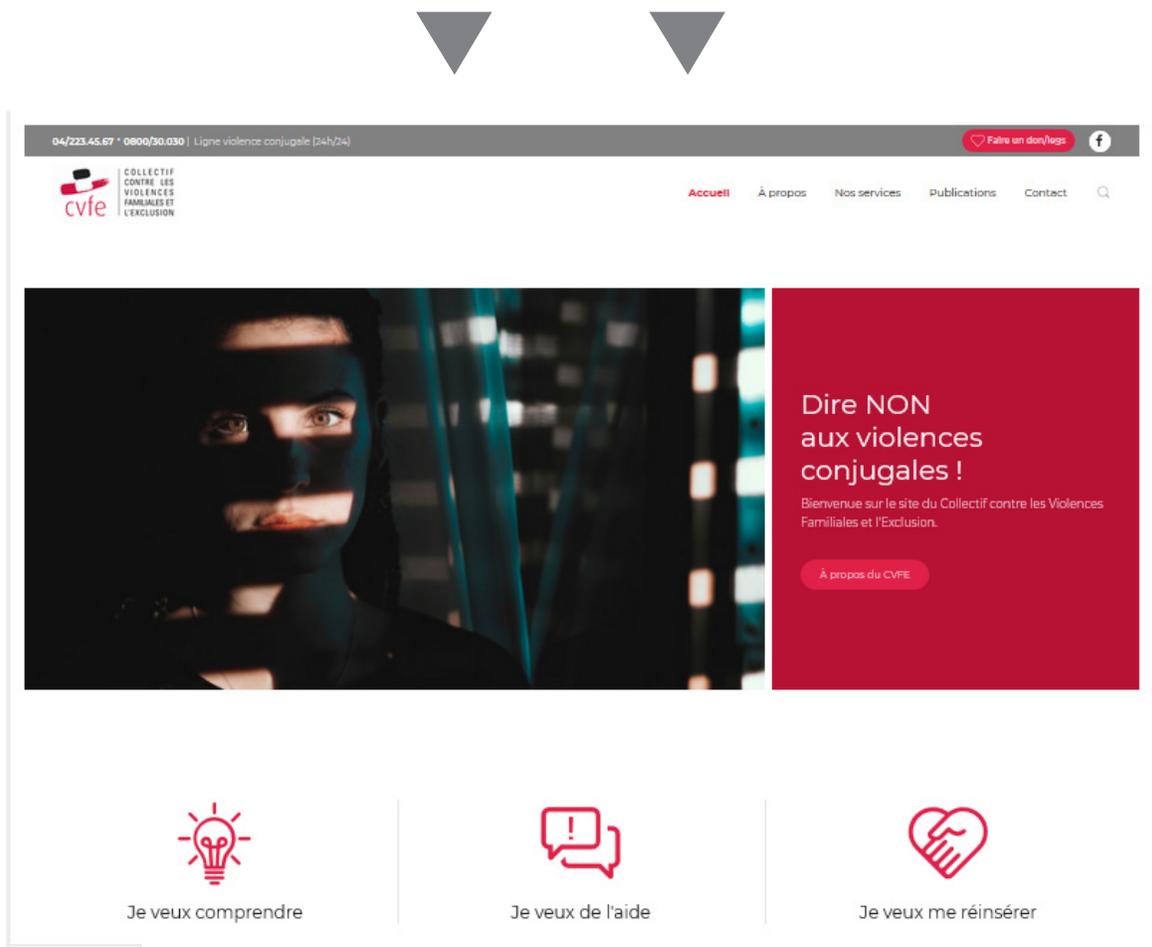
En 2018, le nombre de formations suivies est en diminution par rapport à l'année précédente. Les difficultés financières expliquent, entre autre, cette diminution. Nous avons eu l'opportunité de former 25 personnes. Durant cette année, 44 formations ont donc été suivies, ce qui représente un total de 507 heures de formations suivies.

Communication Externe

En 2018, la chargé-e de communication externe avait pour objectif de développer la visibilité du CVFE ainsi que la recherche de dons.

Pour ce faire, plusieurs flyers et brochures ont été créés en vue de rendre visible le travail effectué par le CVFE. Le gros chantier concernant la refonte complète du site internet du CVFE a été mené à son terme.

En 2019, cette fonction sera rattachée au département Education Permanente.



► Surfer sur notre site : WWW.CVFE.BE

Finances

A l'instar du pôle de ressources humaines, le "pôle Finances" se charge de trois activités : la comptabilité, la gestion des subsides-aides à l'emploi et la gestion financière dans son ensemble.

En 2018, le pôle Finances a travaillé en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration. Cette collaboration a été mise en place en vue de répondre aux attentes plus strictes du CA au niveau du pilotage financier, mais également en vue de renforcer le contrôle interne qui se pratique mensuellement par le conseil d'administration.

Gestion comptable

Au niveau de la gestion comptable, nous restons dans la lignée de 2017 avec l'utilisation du logiciel BOB-Demat, facilitant le travail de la comptabilité mais également dans la gestion des subsides.

Nous avons poursuivi la collaboration avec un bureau de consultance comptable afin de nous accompagner dans l'amélioration de notre gestion comptable mais également en vue de soutenir notre aide-comptable.

Gestion des subsides

Cette année, de nouveaux outils de gestion des subsides et des dépenses à y affecter, ainsi que de nouveaux objectifs à atteindre ont été mis en place avec l'aide de la trésorière du Conseil d'Administration. En vue de faciliter le travail de la gestionnaire des subsides, un cadastre rigoureux ainsi qu'une clé de répartition objective, suivant le nombre d'ETP, ont été validés et mis en place.

Ces nouveaux éléments facilitent la justification des différents dossiers.

L'objectif de 2019 est de tendre vers une gestion des dossiers de subvention « passé-présent-futur » afin d'avoir une prévision budgétaire plus performante.

Les soutiens et dons reçus en 2018

Les contributions pour soutenir l'action du CVFE ont été nombreuses en 2018. Nous les citons, en les remerciant et en espérant n'oublier personne : les Clubs Soroptimist de Liège et de Vierre Lesse, l'asbl Solidarité Logement, le Cercle d'Etudes Alpha, les Sœurs de Saint-Augustin, Solidarité italienne, Inner Wheel Liège Bierstet, l'asbl Evolution, l'asbl La Tolérance.

Nous remercions également tous les particuliers qui ont versé des montants ponctuels ou réguliers, ou qui ont constitué des cagnottes au boulot ou entre amis. Merci aussi à cet ancien collègue qui a réalisé un exploit cycliste en récoltant des fonds au profit du CVFE.

Références

AMA	Fédération des services d'aide aux sans-abris
BEC	Bien-Être et Confort (équipe)
CA	Conseil d'Administration
CESI	Certificat d'Enseignement Secondaire Inférieur
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CNV	Communication Non-Violente
COCOF	Commission Communautaire Française
COFIL	Comité de Pilotage
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPPT	Comité pour la Prévention et la Protection du travail
CWEFH	Conseil Wallon de l'Égalité Homme-Femme
FOREM	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FLE	Français Langue Étrangère
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
IHOES	Institut d'Histoire Ouvrière, Économique et Sociale
MCAE	Maison Communale d'Accueil de l'Enfance
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
PDC	Processus de Domination Conjugale
PMTIC	Plan Mobilisateur pour les Technologies de l'Information et de la Communication
PRH ONE	Politique de Ressources Humaines « One »
RH	Ressources Humaines
SAF	Service Administratif et Financier
SAJ	Service de l'Aide à la Jeunesse
SASJ	Service d'Aide Sociale aux Justiciables
SIP	Service Interne de Prévention et de Protection
SOFFT	Service d'Orientation pour Femmes à la recherche d'une Formation ou d'un Travail
SOLFEM	Solidarité Femmes et Refuge pour Femmes Battues
SPW	Service Public de Wallonie
ULB	Université Libre de Bruxelles
ULg	Université de Liège

Collectif contre les Violences Familiales et l'Excusion ASBL
Rue Maghin, 11 - 4000 Liège